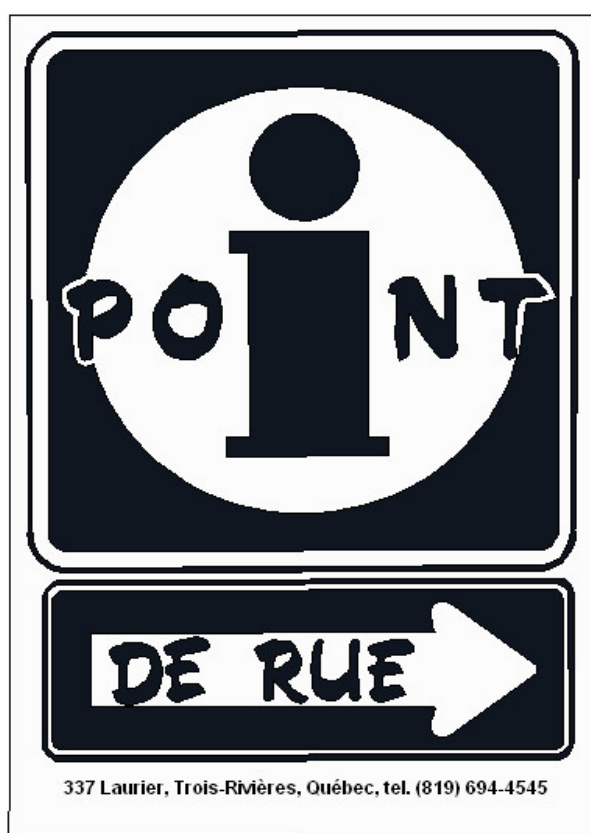


Rapport Annuel 2005 - 2006

Version Abrégée



337, RUE LAURIER, CP 51, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC), G9A 2R4
TÉLÉPHONE : 819-694-4545 TÉLÉCOPIEUR : 819-694-4545
JOURNAL LA GALÈRE : 819-373-1018 www.lagalere.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION	PAGE 2
LA MISSION	PAGE 3
LA PHILOSOPHIE	PAGE 4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	PAGE 5
L'ÉQUIPE DE TRAVAIL	PAGE 6
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	PAGE 7
FINANCEMENT RÉCURRENT	PAGE 8
BILAN DES INTERVENTIONS	
CONTACTS ÉTABLIS	PAGE 9
CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE	PAGE 10
ÂGE & SEXE DES PERSONNES REJOINTES	PAGE 12
TYPOLOGIE DE CONSOMMATION	PAGE 13
SUBSTANCES CONSOMMÉES	PAGE 14
SANTÉ MENTALE	PAGE 14
LIEUX D'INTERVENTION	PAGE 15
CENTRE DE JOUR	
FRÉQUENTATION DU CENTRE DE JOUR	PAGE 16
ÂGE DES PERSONNES REJOINTES	PAGE 18
SEXES DES PERSONNES REJOINTES	PAGE 18
SANTÉ MENTALE	PAGE 18
TYPOLOGIE DE CONSOMMATION	PAGE 19
SUBSTANCES CONSOMMÉES	PAGE 19
CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE	PAGE 20
RÉFÉRENCE & ACCOMPAGNEMENT	PAGE 21
INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE	PAGE 21
TABLEAU SYNTHÈSE	PAGE 22
ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	
JOURNAL DE RUE LA GALÈRE	PAGE 23
DÉPANNAGE ALIMENTAIRE ET DÎNER DE NOËL	PAGE 24
PROJET MARGIART	PAGE 26
MANDAT AU NIVEAU DE LA SANTÉ PUBLIQUE	PAGE 31
COMITÉ D'AUTOFINANCEMENT	PAGE 35
PLAN D'ACTION 2005-2006	PAGE 37
ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION	PAGE 37
REMERCIEMENTS	PAGE 38

MOT DE LA DIRECTION

La meilleure façon de résumer notre dernière année d'activité passe par notre proximité à l'égard des personnes rejointes. En effet, nous sommes tellement près des personnes que nous desservons que nous nous retrouvons dans la même quête qu'eux : la survie ! Depuis maintenant plus de cinq ans, nous tentons d'obtenir un financement public décent nous permettant d'actualiser notre mission de base auprès des personnes les plus exclues. Malheureusement, la désresponsabilisation gouvernementale au niveau provincial à l'égard de ces personnes démunies menotte tous les individus qui travaillent pour permettre à Point de Rue de survivre. Malgré les gestes peu convaincants posés par nos dirigeants à ce jour, nous préservons notre optimisme à l'égard d'un financement de base qui nous permettrait d'atteindre notre mission de façon acceptable. Rappelons ici que notre financement de base représente toujours que 46.1 % du financement alloué à notre partenaire La Piaule (OCTR de Drummondville) pour des services similaires mais pour une population moindre en nombre et en désaffiliation sociale.

De ce fait, l'extrême précarité qui nous caractérise nous oblige à établir des priorités très claires. Malheureusement pour cette année la production du rapport d'activité n'est pas au cœur de mes priorités... désolé mais je dois courir après l'argent pour financer nos services de base (rappelons ici que selon Monsieur Jacques Longval, jadis DG de la RRSSS, établissait en 2003 notre financement plancher à 135 000 \$) et pour répondre à la demande sans cesse croissante. Puisque très peu de gens lisent ce rapport et qu'encore moins de gens font lecture des mises en garde et recommandations qui y sont incluses, nous en ferons une version courte. Vous trouverez donc dans ce rapport le bilan des statistiques que nous avons recueillies mais sans les interprétations. Vous y trouverez aussi une brève présentation des activités réalisées. Si jamais vous désirez de plus amples renseignements sur ce qui est inclus dans ce rapport n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour nous un rapport d'activité nous permet de faire circuler de l'information. Pour cette année, nous aurons privilégié d'autres moyens pour diffuser l'information que vous trouverez à la section : Diffusion d'information. Enfin, notons que ce rapport à toujours été produit de façon bénévole (ne possédant pas les ressources pour dégager ceux qui le rédigent) et que nous serons très heureux de continuer à le faire lorsque notre financement de base nous permettra d'investir notre bénévolat dans la production de celui-ci au lieu que dans la mise en place d'une foule de démarches lourdes et exigeantes pour payer nos salaires ! Alors, pour tous ceux qui aiment notre rapport d'une cinquantaine de pages... n'hésitez pas à rejoindre notre employé, Jean Charest, pour que nous puissions atteindre un financement qui s'approchera du minimum considéré pour être en vie... du moins selon le dernier DG de l'Agence ! C'est donc avec une très grande tristesse, un épuisement évident et un très grand manque de fierté que nous vous présentons ce rapport d'activité. Je tiens ici personnellement à m'excuser auprès des employés dévoués de Point de Rue pour la production de ce rapport si peu fidèle à votre énorme boulot ! Sachez que je suis très fier de vous et que personne ne peut imaginer l'ampleur du travail que vous effectuez... si c'était le cas, les parlementaires réduiraient leurs revenus personnels pour financer vos salaires !

LA MISSION

Depuis son incorporation en 1993, l'organisme communautaire à but non lucratif Point de Rue, poursuit l'actualisation de sa mission, qui malheureusement est de plus en plus interpellée par la communauté :

OFFRIR UNE INTERVENTION PRÉVENTIVE, PAR LA PRÉSENCE D'AGENTS D'INFLUENCE, DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION DANS UN CADRE INFORMEL

Pour actualiser cette mission, certains objectifs sont visés par l'intervention qui émane du travail fait par l'organisme :

- ⇒ Établir une relation de confiance avec la personne rejointe dans le respect de ses choix, de son style de vie et de ses valeurs.
- ⇒ Favoriser la prise en charge des personnes rejointes
- ⇒ Favoriser une meilleure compréhension des conditions de vie et des besoins spécifiques des personnes rejointes
- ⇒ Dépister les lieux de fréquentation, être présents dans ces lieux, tenter de se faire reconnaître en tant que personne ressource et de se faire accepter par les personnes rejointes dans la rue.
- ⇒ Favoriser un ajustement continu entre les services existants et les besoins de la population desservie.
- ⇒ Enfin, puisqu'il est impossible actuellement pour les travailleurs de rue de répondre à l'ensemble des besoins observés dans la rue, une priorité d'intervention auprès des 12-35 ans à été proposée lors de l'Assemblée Générale des membres de la corporation le 12 juin 2000.

... Les travailleurs de rue ont donc comme mandat de rejoindre les gens en situation de rupture sociale qui ne sont pas rejoints par les autres ressources de la communauté. Le travailleur de rue offre alors d'accompagner les personnes rejointes vers une démarche d'amélioration de leurs conditions de vie et vers une prise en charge volontaire. Cela passe souvent par une reconstruction du tissu social des individus, ce qui les amène à prendre leur place au sein d'une société très perturbée qui a grand besoin d'eux...

LA PHILOSOPHIE

La philosophie de Point de Rue s'inspire d'une approche humaniste, qui sous-tend l'ensemble de nos actions. Celle-ci est puisée au sein de l'héritage social qui est issu du mouvement communautaire québécois. Nous puisons aussi les différents éléments de notre philosophie au cœur de l'approche mise en place par les différents organismes de travail de rue du Québec et d'Europe. L'approche préconisée se définit autour des sept caractéristiques présentées dans cette section. En voici l'essentiel :

L'AUTONOMIE

Point de Rue détermine librement ses orientations, son approche, ses pratiques, ses normes de régie interne et ses règles de fonctionnement. Ces éléments sont établis par les membres bénévoles de la corporation (lors de l'AGA) et par les membres du conseil d'administration.

LA SOUPLESSE ET L'INNOVATION

En raison de son enracinement et de son identification à la communauté, Point de Rue fait preuve de flexibilité et de polyvalence pour s'adapter aux besoins changeants des individus et des collectivités rejointes. Par ailleurs, Point de Rue développe des initiatives adaptées à des besoins nouveaux, ainsi que des modes d'intervention qui présentent un caractère novateur.

L'APPROCHE GLOBALE

L'approche priorisée par Point de Rue tient compte des problèmes spécifiques identifiés par les individus à l'intérieur d'un cadre où on aborde la personne dans sa globalité, une approche qui cherche à éviter la fragmentation et la surspécialisation. En fait, l'approche globale préconise qu'on ne pourra outiller adéquatement la personne qu'en utilisant le relais avec son milieu de vie, qu'en agissant sur ses conditions de vie, sur son environnement et en tenant compte de son histoire personnelle.

INTERVENTIONS CENTRÉES SUR LES VALEURS D'AUTONOMIE ET DE PRISE EN CHARGE

Les actions de Point de Rue valorisent l'autonomie des individus et des collectivités. Elles favorisent le cheminement des personnes et des groupes en mettant à contribution leurs capacités à résoudre leurs difficultés et à modifier leurs conditions de vie. Les interventions visent donc tant à accroître les capacités de prise en charge des communautés qu'à améliorer la qualité du tissu social et à répondre à des besoins individuels.

ENRACINEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

Point de Rue est né de l'identification des besoins par une communauté définie géographiquement et à partir d'un vécu commun et d'une problématique commune. Cet engagement des membres et des partenaires au cours des années suscite la mobilisation de la communauté pour créer des lieux d'appartenance, bâtir des réseaux d'aide, de solidarité et d'appui.

RAPPORT VOLONTAIRE A L'ORGANISME

Toutes les actions de Point de Rue sous-tendent une participation libre des personnes rejointes.

CONCEPTION ÉGALITAIRE DES RAPPORTS ENTRE EMPLOYÉS, PERSONNES REJOUTES ET PARTENAIRES

L'intervention de Point de Rue repose sur une vision égalitaire des rapports entre les employés, les membres du Conseil d'administration, les bailleurs de fonds, les partenaires, les politiciens, Dieu et les personnes rejointes. Elle se caractérise par l'accueil inconditionnel, la disponibilité des employés et par le respect de la liberté d'expression, du style de vie et des caractéristiques individuelles des individus quels qu'ils soient.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2001, Point de Rue entreprit un virage important qui amena la corporation à prendre un rôle plus important auprès des personnes exclues. Cela a entraîné des changements structurels importants tels que le changement de dénomination sociale et de charte, le déménagement, le changement de direction générale, le changement de plusieurs membres du conseil d'administration (dont deux places prévues pour les personnes rejointes), l'établissement de protocole de partenariat précis, l'embauche de personnel qualifié, la fiducie du journal de rue, la mise en place de projets structurants et la redéfinition de la structure organisationnelle. Tous ces changements demandent une participation active des membres du conseil d'administration ainsi qu'une volonté d'engagement proportionnelle à celle de l'équipe de travail. Nous sommes donc très heureux de compter sur l'implication et le dévouement des nos employeurs qui partagent nos préoccupations et qui ont la lourde tâche d'encadrer notre développement et les risques qui y sont liés.

Encore une fois cette année, les membres du conseil d'administration de Point de Rue ont dû porter la précarité financière issue du manque de financement entre les deux programmes IPAC. Cette situation a amené les employeurs à faire certains choix déchirants tel que le retard dans l'embauche des travailleurs de rue,... considérant que l'essence que nous possédons représente toujours une fraction du millage à accomplir.

Maintenant, la prochaine année est déterminante pour l'avenir de la corporation. Nous devons venir à bout d'enjeux tels que l'autofinancement, le manque de liquidité, l'embauche des travailleurs de rue, la gestion des demandes croissantes et le financement des coûts fixes. Remerciant les membres de notre conseil d'administration, nous tenons tout de même à les solliciter de nouveau pour poursuivre leur implication nécessaire à la survie et au développement sain de Point de Rue.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHEL SIMARD, *PRÉSIDENT DE POINT DE RUE*
BLAISE GAGNON, *VICE-PRÉSIDENT DE POINT DE RUE*
DAVID LEMIRE, *TRÉSORIER DE POINT DE RUE*
EMMANUELLE CAYA, *SECRÉTAIRE DE POINT DE RUE*
ALAIN THIFFAULT, *ADMINISTRATEUR DE POINT DE RUE*
CHANTAL PLOURDE, *ADMINISTRATRICE DE POINT DE RUE*
SR. SUZANNE BLAIS, *ADMINISTRATRICE DE POINT DE RUE*

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Encore une fois cette année, nous constatons avec fierté que la synergie dégagée par la complicité au sein de l'équipe de travail est l'ingrédient essentiel nous permettant de relever les nombreux défis auxquels nous faisons face. En ce sens, la direction générale et les membres du conseil d'administration ne peuvent qu'admirer le dévouement de l'ensemble de l'équipe sans lequel ce rapport contiendrait que deux pages incluant la table des matières et la page frontispice. Une maxime en vigueur à Point de Rue fait maintenant office de slogan... à Point de Rue on embauche pas des intervenants... on les engage ! En effet, l'engagement des membres de l'équipe prend une forme particulière pour chacun mais est certes une caractéristique fondamentale de notre corporation. Pour certains, l'investissement se calcule par de nombreuses heures de bénévolat investies en plus des 40 heures rémunérées par semaine. Pour d'autres, l'investissement se calcule par les frais de déplacement non réclamés. Enfin, certains offrent une contribution en terme de denrées de base tels du lait et du sucre (notons que même certaines personnes rejointes contribuent à fournir du lait pour les autres et ce, de façon tout à fait volontaire). Cette situation est un piège important qui peut amener l'État à considérer que notre financement permet de couvrir toutes nos activités. Il est certain que si nous considérons que cet engagement est un travail... plusieurs personnes exclues demeureraient seules avec leur détresse. En tant que directeur, je ne peux donc que saluer le dévouement de cette équipe merveilleuse qui communique à une volonté commune de se faire proche de ceux qui sont considérés comme des « personnes indésirables* » dans notre société. Les valeurs de justice sociale, de compassion, de solidarité, d'accueil et de chaleur humaine qui nous animent ne sont certes pas très valorisées chez les occidentaux assoiffés de pouvoir et de richesse matérielle que nous sommes. Donc à toute l'équipe de travail, je vous remercie chaleureusement pour me partager toute votre passion qui me stimule constamment. Je dois aussi rappeler à mon équipe que leur investissement transforme du monde et donc transforme le monde... ma gratitude n'a d'égal que la dignité que vous insufflez dans la vie de ces gens exclus des préoccupations de notre communauté.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE PERMANENTE

JULIE GUILLETTE
PHILIPPE MALCHELOSSE

MEMBRES DE L'ÉQUIPE PRÉCAIRE (FINANCÉE PAR PROJETS)

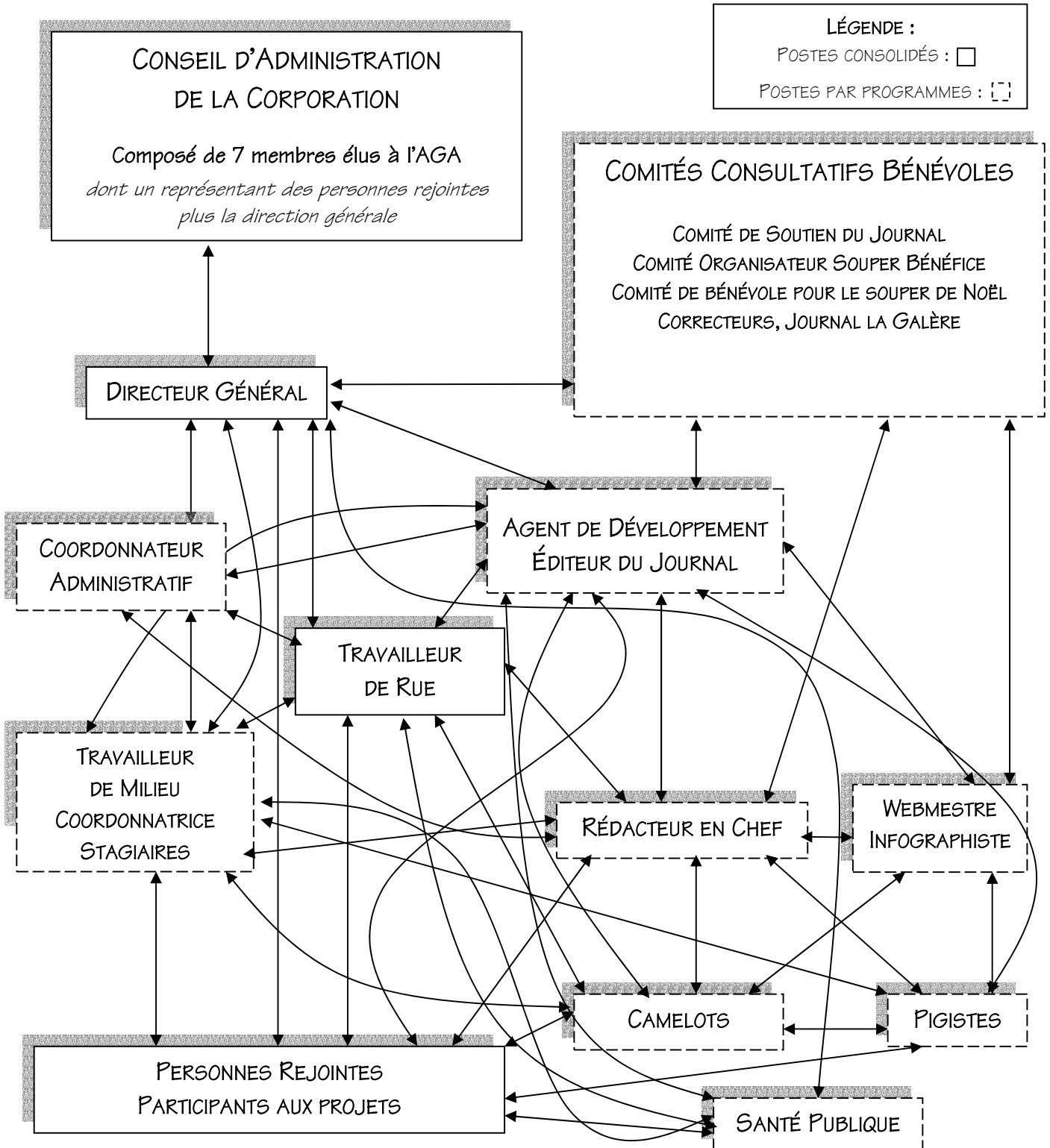
PATRICIA CÔTÉ
SYLVAIN PAPILLON
JEAN LAMARCHE
GUY GUILBERT

DAVID LEMIRE
CAROLINE ARSENEAU, STAGIAIRE
JEAN-FRÉDÉRIC BOURASSA, STAGIAIRE
KARINE ROUSSEAU

* Terme utilisé par Monsieur Michel Letarte, policier communautaire à Trois-Rivières, dans l'enquête sur l'exclusion sociale réalisée par l'organisme Ébyon, pour illustrer la perception qu'on les citoyens face aux gens que nous rejoignons.

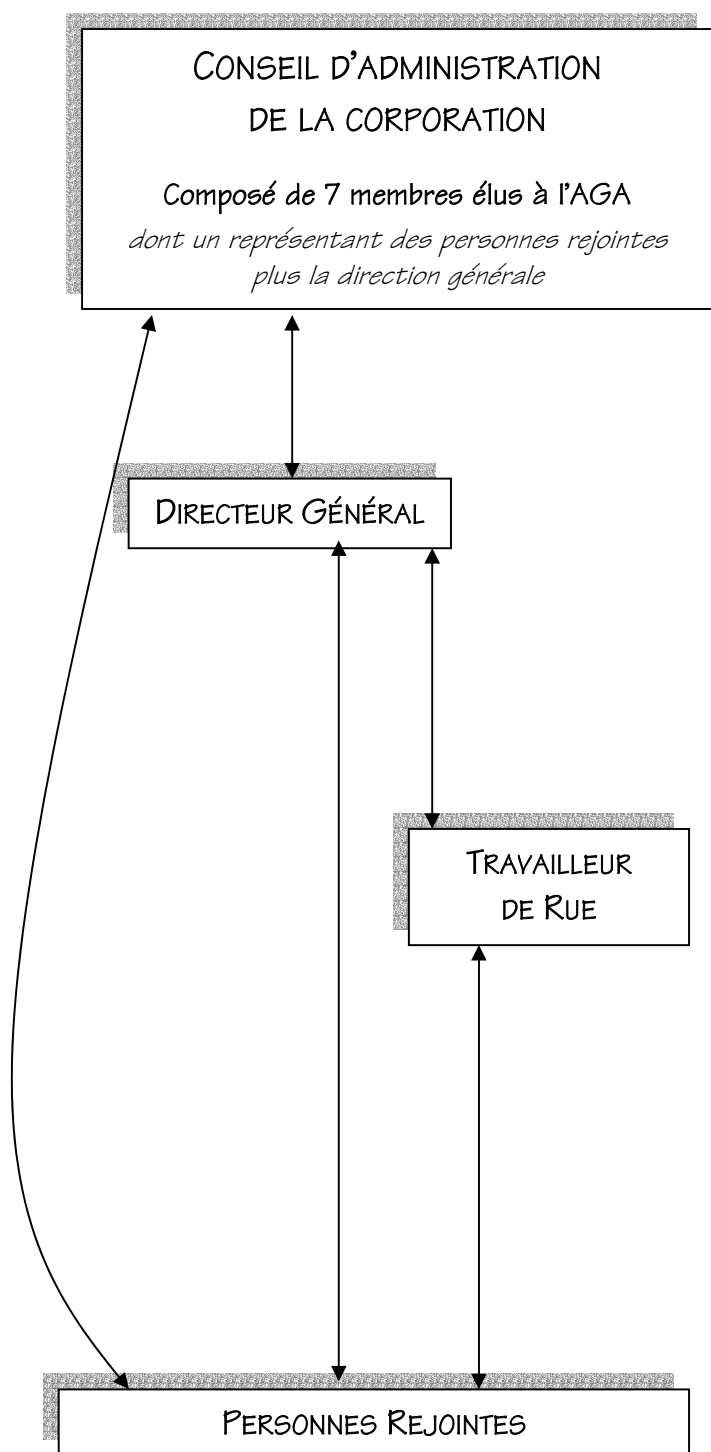
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 22 NOVEMBRE 2002



FINANCEMENT RÉCURENT

PORTRAIT DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE RENDUE POSSIBLE GRACE AU FINANCEMENT PLANCHER



FINANCEMENT DE BASE

FINANCEMENT RECURRENT

(55 % DU PLANCHER ETABLI PAR LE MSSS)

Programme SOC = 68 000 \$

Ville de TR = 7 500 \$

TOTAL = 75 500 \$

DEPENSES DE BASE

DG ≈ 32 000 \$

TR ≈ 27 000 \$

Frais fixes ≈ 18 000 \$

POSTES FINANCES PAR PROGRAMMES PONCTUELS

AGENT DE PROJET/ÉDITEUR
TRAVAILLEURS DE MILIEU
COORDONNATRICE MARGIART
COORDONNATEUR ADMINISTRATIF
REDACTEUR EN CHEF
INFOGRAPHISTE/WEBMESTRE
SITE FIX
PARTICIPANTS MARGIART
MAINTENANCE/ENTRETIEN

SERVICES NON CONSOLIDÉS

DE PERSONNES REJOINTES/AN

2^{ME} TRAVAILLEUR DE RUE ≈ 150 PERS

CENTRE DE JOUR ≈ 300 PERS

MARGIART ≈ 10 PERS

DEPANNAGE ALIMENTAIRE ≈ 400 PERS

PIGISTES ≈ 30 PERS

CAMELOTS ≈ 15 PERS

SANTÉ PUBLIQUE ≈ 30 PERS

SUPPORT AUX PROJETS ≈ 10 PERS

BILAN DES INTERVENTIONS

Puisque la tenue de dossier n'est pas inhérente au travail de rue, il nous est impossible de présenter le portrait et le cheminement précis d'une personne rejointe par les travailleurs de rue. Les statistiques qui sont présentées dans cette partie du rapport annuel proposent donc un portrait global du travail effectué par les intervenants. Ces chiffres sont très réducteurs puisqu'ils ne peuvent témoigner de la valeur et de l'ampleur des interventions réalisées mais seulement de leur nombre et de leur nature. Quoi qu'il en soit, de nombreux efforts sont investis par l'équipe de travail pour recueillir des données les plus précises possibles et les plus fidèles à la réalité du travail effectué.

PORTRAIT DE LA POPULATION REJOINTE

CONTACTS ÉTABLIS

Au cours de l'année 2005-2006 les travailleurs de rue de l'organisme ont établi **1222** contacts lors des différentes périodes d'intervention. Il est important de noter que ces rencontres ne se sont pas toujours soldées par une intervention spécifique. Considérant que les travailleurs de rue créent beaucoup de contacts, ils doivent évaluer rigoureusement les besoins nécessitant une intervention approfondie. Au cours des années, nous avons établi quatre motifs précis qui amènent le travailleur de rue à ne pas ou ne plus intervenir auprès d'une personne rencontrée. En voici l'énumération :

- ⇒ Lorsque la personne satisfait à tous ses besoins de base.
- ⇒ Lorsque la personne rencontrée ne manifeste pas un besoin nécessitant une intervention du travailleur de rue.
- ⇒ Lorsqu'une intervention est déjà prise en charge par une autre ressource.
- ⇒ Lorsqu'un individu développe une relation de dépendance avec le travailleur de rue, ce qui l'amène à ne plus investir d'efforts dans sa démarche remettant la responsabilité de l'amélioration de ses conditions de vie dans les mains de l'intervenant.

Enfin, il est important de noter que ce volet des rencontres informelles est très important pour les travailleurs de rue même si elles ne se soldent pas nécessairement par une intervention spécifique. Cela s'explique du fait que ces rencontres représentent un moyen pour les intervenants d'être bien connus et reconnus dans la rue. Il arrive que nous rencontrions un individu qui n'a pas besoin d'intervention pour l'instant mais qui pourra nous appeler ou nous référer à un pair lorsque la situation se présentera. Les travailleurs de rue ont ainsi des poteaux dans la rue, c'est à dire des contacts qui permettent à l'intervenant d'en créer d'autres ou de mieux intervenir dans l'ensemble du réseau informel. De plus, cela nous permet d'intervenir par le biais de pairs aidants dans la rue. Nous pouvons donc informer nos poteaux qui informeront à leur tour les personnes qui gravitent autour d'eux. Il est donc important d'entretenir ces rencontres informelles pour le travailleur de rue qui est souvent contraint à intervenir par rendez-vous, lors de situation d'urgence et de réduction du risque.

CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS

Le contexte social dans lequel nous vivons regorge de défis pour Point de Rue. En effet, l'augmentation de la détresse sociale, l'appauvrissement des plus pauvres, l'exclusion des plus exclus, la gouvernance néolibérale, la mauvaise répartition de la richesse, le transfert du pouvoir des gouvernements aux capitaux privés, les coupures dans les programmes sociaux, la grande disponibilité de toutes les substances psychotropes... sans oublier l'extrême précarité de notre organisme ! Tous ces éléments nous permettent de constater un niveau de désaffiliation de plus en plus élevé et, de ce fait, une augmentation de la demande et de la complexité de ces demandes. Nous devons donc intervenir plus longtemps, plus souvent dans des situations toujours plus complexes. Pour ce faire, nous devrions être plus formés et travailler plus avec nos partenaires. Mais comment y arriver lorsque l'écart entre la demande et l'offre ne cesse d'augmenter !

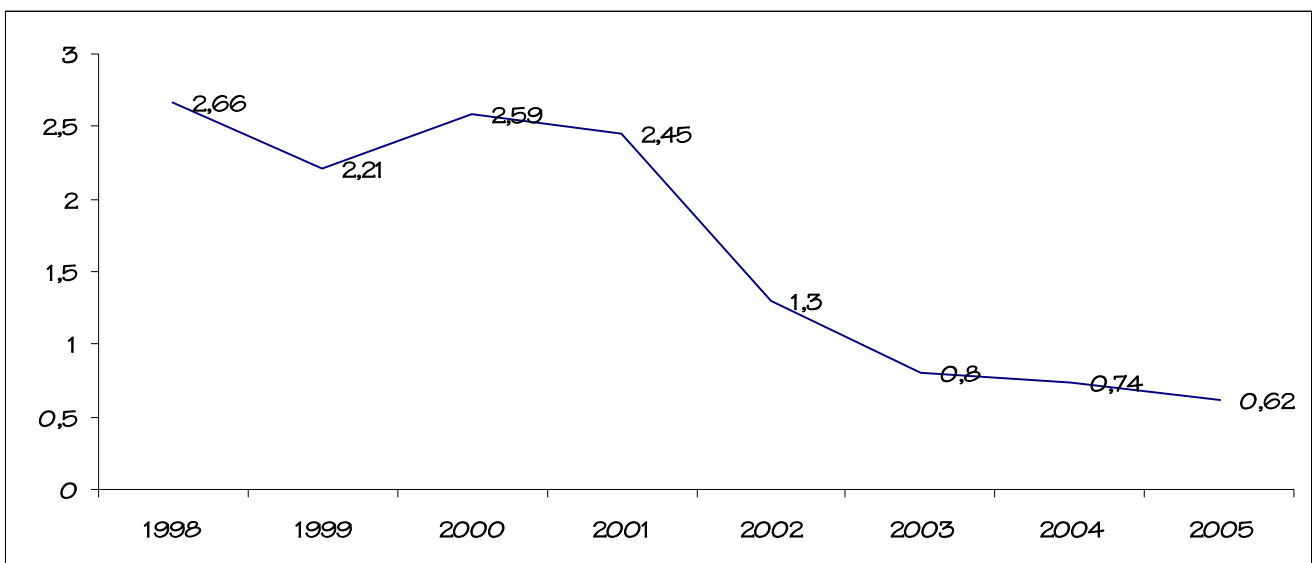
TABLEAU #1

CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE

	CONTACTS TR	CONTACTS CDJ	CONTACTS TOTAL	MONTANT SOC/AN	HEURES EN INTERVENTION	HEURES/CONTACTS
1998-1999	1251	-	1251	55000	3328	2.66
1999-2000	1578	-	1578	55000	3484	2.21
2000-2001	1931	-	1931	55000	4992	2.59
2001-2002	1899	-	1899	55000	4656	2.45
2002-2003	2051	1450	3501	55000	4564	1.30
2003-2004	1223	2922	4145	58000	3328	0.80
2004-2005	961	3539	4500	63000	3324	0.74
2005-2006	1222	4395	5617	68000	3500	0.62

TABLEAU #2

HEURES EN INTERVENTION/NOMBRE DE CONTACTS



QUELQUES IMPACTS DU SOUS FINANCEMENT

- ☠ Incapacité de répondre à l'ensemble de la demande
- ☠ Incapacité de faire de la prévention (ne pouvant répondre aux situations de crise et à la réduction du risque imminent)
- ☠ Épuisement de l'équipe de travail, employés à risque
- ☠ Gestion constante d'espaces chaotiques
- ☠ Incapacité de maintenir des interventions dans le temps, ce qui permet de prévenir la rechute
- ☠ De plus en plus d'heures investies pour trouver notre salaire
- ☠ Manque de temps pour assumer le suivi des personnes rejointes
- ☠ Manque de temps pour former les intervenants
- ☠ Manque de temps pour travailler sur les habilités sociales des parents donc pas de prévention au niveau de la transmission intergénérationnelle des handicaps sociaux
- ☠ Manque de temps pour la représentation et le partenariat
- ☠ Manque de temps et de fonds pour offrir un accompagnement adéquat
- ☠ Manque de disponibilité des travailleurs de rue pour les personnes à rejoindre dans la rue
- ☠ Roulement dans l'équipe de travail
- ☠ Manque de disponibilité des travailleurs de rue pour les demandes des partenaires
- ☠ Emplois peu intéressants puisque sous payés et surchargés
- ☠ Manque de temps pour supporter la personne tout au long de son processus de changement
- ☠ Manque de temps pour faire une reddition de comptes nécessaire à l'attribution de fonds
- ☠ Augmentation du risque pour la communauté puisque notre intervention permet (et le permettrait plus avec un financement décent) de réduire la criminalité et le passage à l'acte
- ☠ Manque de temps pour recruter des nouveaux travailleurs de rue qui se font très rares
- ☠ Perte de l'essence même de la profession, être omniprésent, être disponible et accessible, faire de la prévention

SOLUTION

- Augmentation du SOC à un niveau correspondant à la réalité trifluvienne. Le niveau de financement **PLANCHER** est établi à 135 000 \$... selon l'**AGENCE** !!!

QUESTION

- ☞ Si tous nos partenaires réclament l'augmentation de notre SOC et qu'il y a unanimité dans l'urgence d'agir pour Point de Rue... pourquoi sommes-nous toujours dans cette situation ingérable ???

ÂGE ET SEXE DES PERSONNES REJOINTES

Point de Rue ne fait aucune discrimination quant à l'âge des personnes bénéficiant de l'intervention des travailleurs de rue. Nous avons le mandat de rejoindre les personnes vivant la grande exclusion sociale qui ne sont pas ou peu rejointes par les autres ressources. En ce sens, nous ne pouvons décider de l'âge ou du sexe des personnes que nous rejoignons. Nous pouvons plutôt déterminer une cohorte précise d'interventions selon les réalités observées. Dès lors, nous rejoindrons les personnes en détresse susceptibles d'avoir un lien avec un travailleur de rue... peu importe son âge ou son sexe.

TABLEAU #3

ÂGE DES PERSONNES REJOINTES (%)

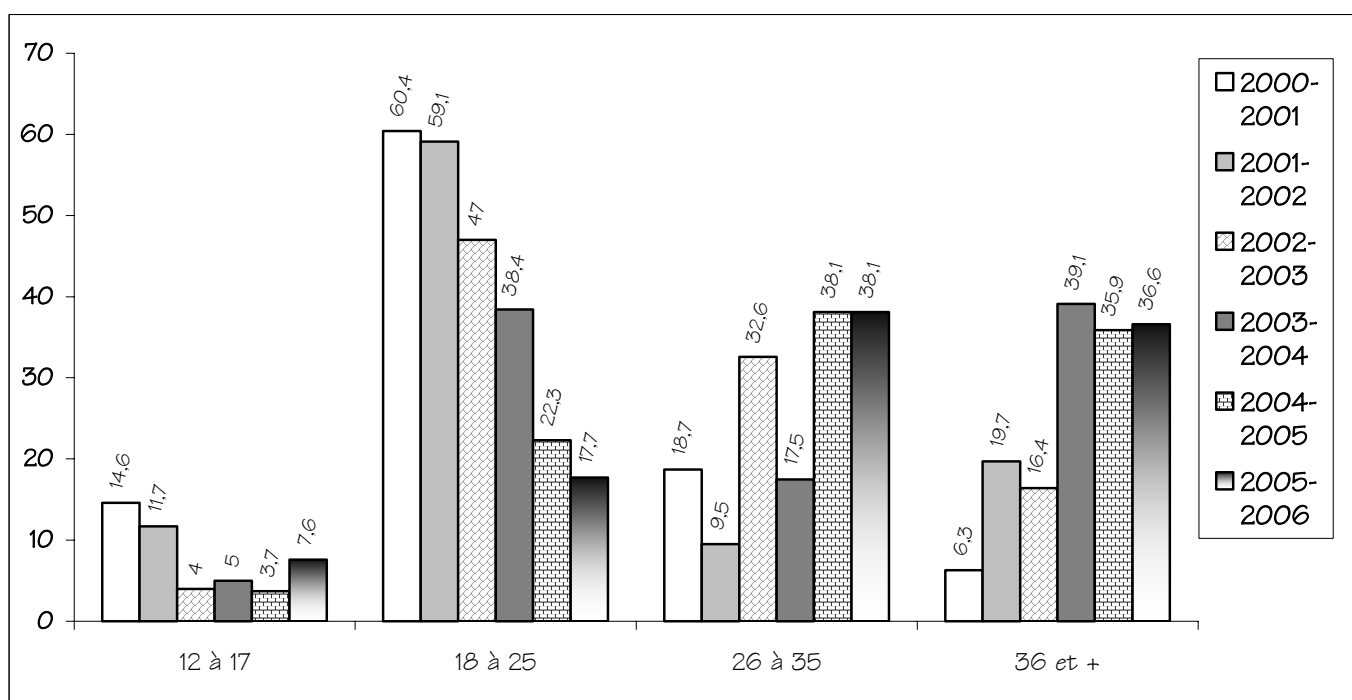


TABLEAU #4

SEXE DES PERSONNES REJOINTES (%)

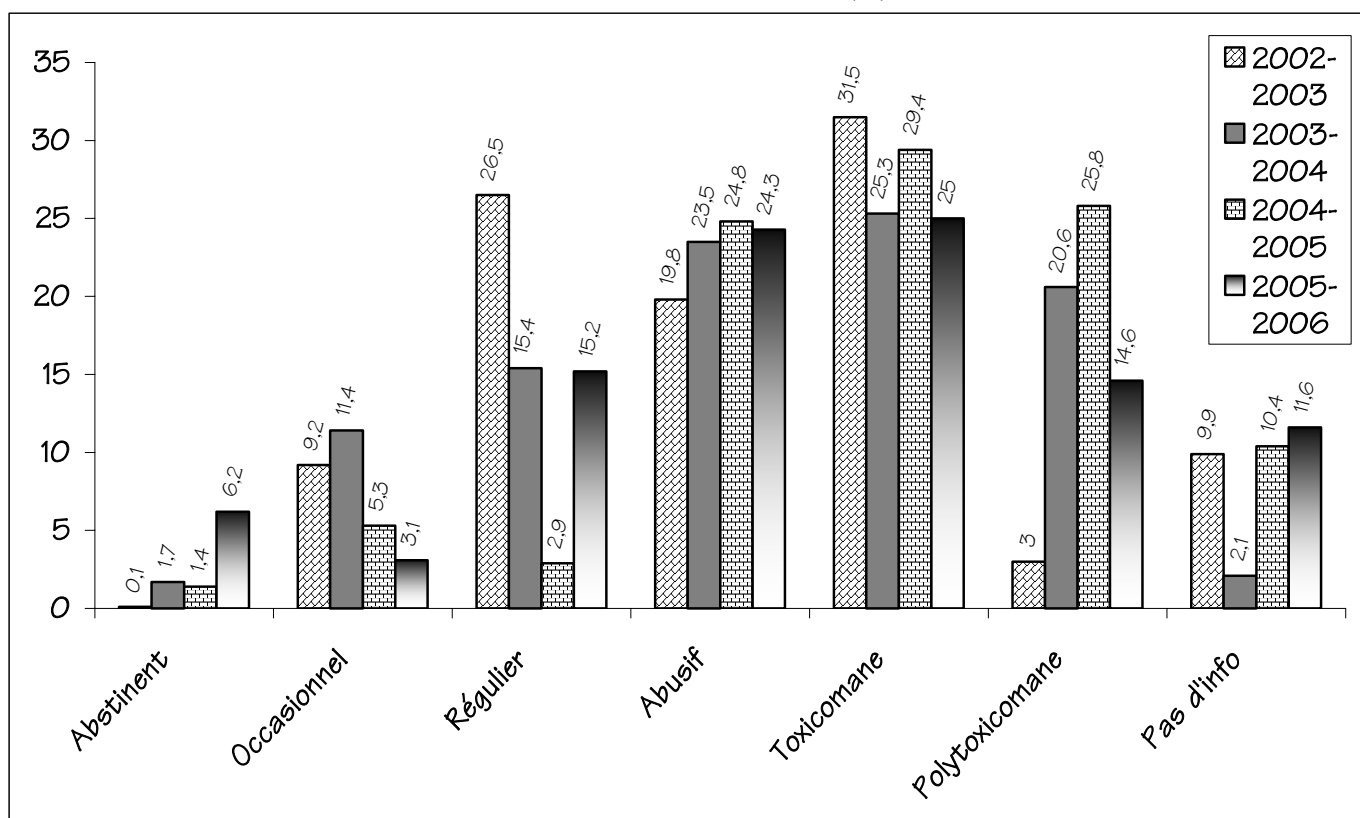
	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
HOMMES	63.7	55.8	50.6	56.2	53.5
FEMMES	36.3	44.2	49.4	43.8	46.5

TYPOLOGIE DE CONSOMMATION

Notons d'abord que le principe de la consommation et de la surconsommation qui est valorisé (voire recherché) dans notre société occidentale est aussi vérifiable dans la rue. Par contre, la consommation est particulièrement axée sur les substances psychotropes au lieu des biens de consommation matériels. En portant un regard critique sur cette réalité, nous pouvons croire que les deux types de surconsommation sont excessivement nocifs pour une société (et pour les individus qui la composent), sauf que selon les principes sociaux établis l'une est souhaitable et l'autre illégale et indésirable. Cela contribue notamment à exclure les personnes qui consomment ou surconsomment des psychotropes, à les isoler et à augmenter le défi de s'avouer un problème de consommation. En ce sens, le travail de l'intervenant de rue sera d'abord (après avoir créé un climat de confiance) d'accompagner l'individu dans son processus de changement. Alors, le travailleur de rue pourra explorer avec la personne la possibilité de se fixer des objectifs réalistes en terme de cessation de la consommation ou en terme de contrôle de cette consommation. L'approche de réduction des méfaits est constamment interpellée dans l'intervention avec des surconsommateurs, des polytoxicomanes et des toxicomanes. Finalement, notons que les travailleurs de rue considèrent la consommation dans un contexte global, ne fixant pas leur analyse sur une substance consommée ou sur la quantité consommée mais bien sur le rôle que la consommation a dans la vie de la personne. L'approche biopsychosociale nourrit donc la nomenclature que nous utilisons.

TABLEAU #5

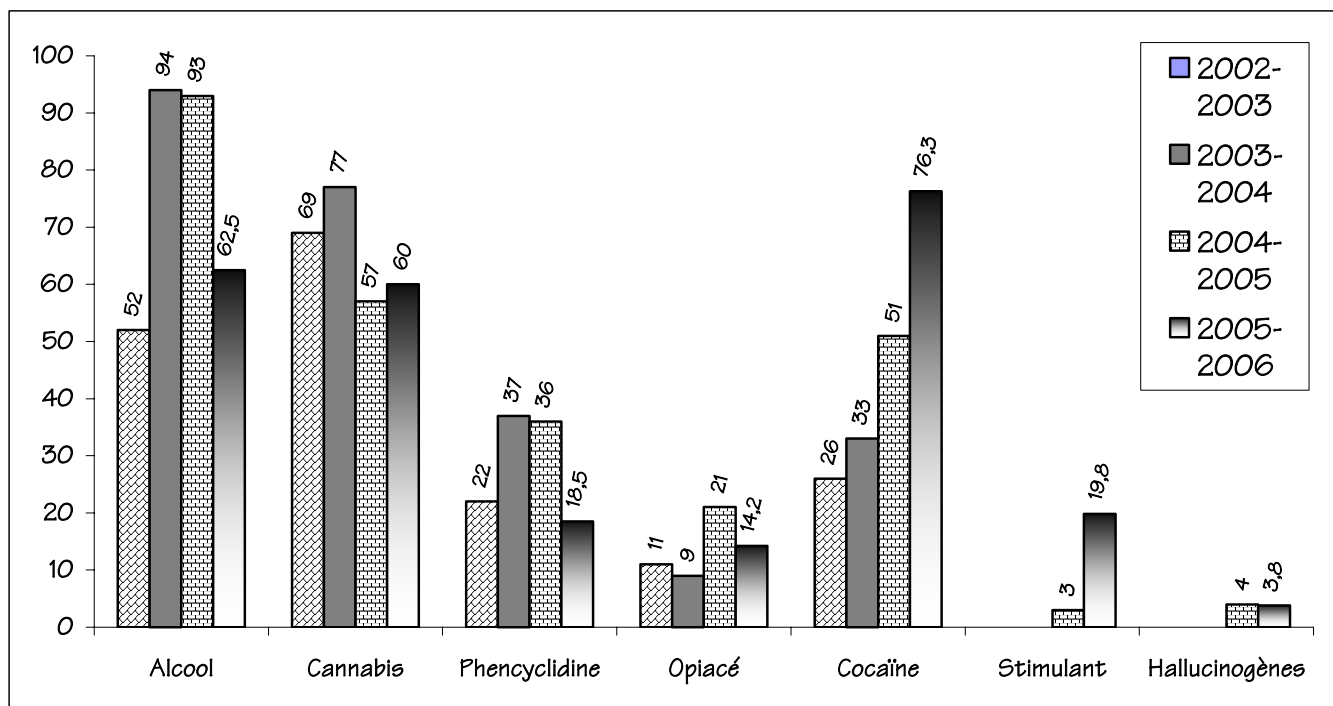
TYPOLOGIE DE CONSOMMATION (%)



PORTRAIT DES SUBSTANCES CONSOMMÉES

La très grande variété des substances psychotropes disponibles dans notre municipalité est indéniable. C'est pourquoi nous avons regroupé les substances consommées en 7 groupes. Il est important de noter que nous n'incluons pas la caféine, le tabac et les médicaments prescrits par un professionnel de la santé dans cette description des substances consommées. Aussi, il faut garder à l'esprit qu'un individu peut consommer plus d'une substance. Ce qui fait que le total des substances consommées ne totalise pas 100 %.

TABLEAU #6
SUBSTANCES CONSOMMÉES (%)



SANTÉ MENTALE

Dans la présente section, nous portons une attention particulière aux interventions actualisées auprès de gens ayant une problématique de santé mentale puisque cela constitue un facteur de risque important lié à l'exclusion sociale. En termes techniques, les travailleurs de rue comptabilisent une intervention auprès d'une personne ayant une problématique de santé mentale lorsqu'ils savent que celle-ci a un diagnostic en santé mentale ou lorsqu'une autre ressource nous précise cet élément. Nous pouvons donc affirmer que les chiffres qui sont présentés dans ce volet sont réducteurs puisque nous rencontrons des gens qui ont une problématique en santé mentale qui n'ont pas encore été diagnostiqués par un professionnel, donc ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques.

TABLEAU #7

*POURCENTAGE D'INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES RÉALISÉES
AUPRÈS DE GENS PRÉSENTANT UNE PROBLÉMATIQUE EN SANTÉ MENTALE (%)*

	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
INTERVENTIONS RÉALISÉES AUPRÈS DE GENS AYANT UN DIAGNOSTIC EN SANTÉ MENTALE	0.07	11.9	39.7	27.3	32.6	49.7

LIEUX D'INTERVENTION

Dans cette section, nous présenterons les statistiques et les interprétations qui s'y rattachent concernant les différents lieux d'intervention. Ces données sont significatives pour nous dans la mesure où elles nous permettent d'évaluer notre degré d'intégration auprès des personnes rejointes ainsi que notre présence dans les couches d'exclusion sociale. En effet, nous constatons que les interventions réalisées au domicile des personnes rejointes témoignent de l'ouverture de celles-ci à la présence du travailleur de rue. Les gens que nous côtoyons (comme tous les citoyens) nous ouvrent leur porte et de ce fait leur intimité, seulement si la confiance et la reconnaissance sont bien établies. Notons qu'une présence accrue dans les appartements est un signe d'enracinement dans la communauté puisqu'une intervention dans un bloc appartement donne lieu à l'établissement de plusieurs autres contacts avec les pairs. Nous considérons aussi que l'accueil que les gens rejointes nous témoignent, ce qui nous donne accès au domicile de ceux-ci, nous distingue des autres services et en ce sens, nous devons y être très présents. Selon nous une proportion de la moitié des interventions au domicile des gens est une proportion jugée bonne, laissant l'autre moitié pour la fréquentation des lieux publics qui nous permet d'être disponibles pour d'autres individus et d'être témoins des nouvelles réalités.

TABLEAU #8

LIEUX D'INTERVENTION (%)

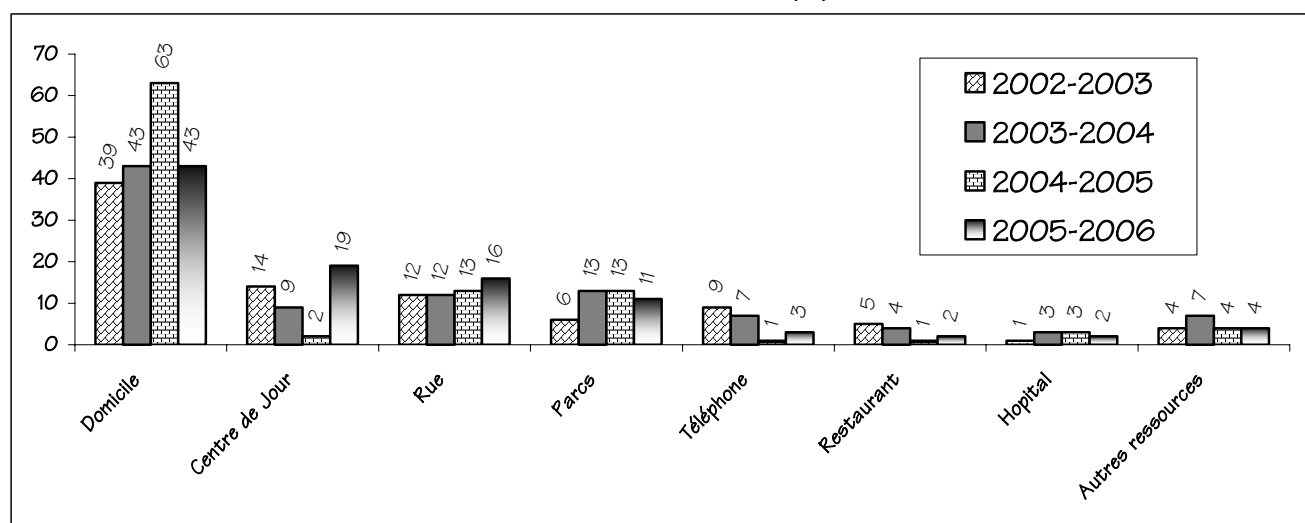
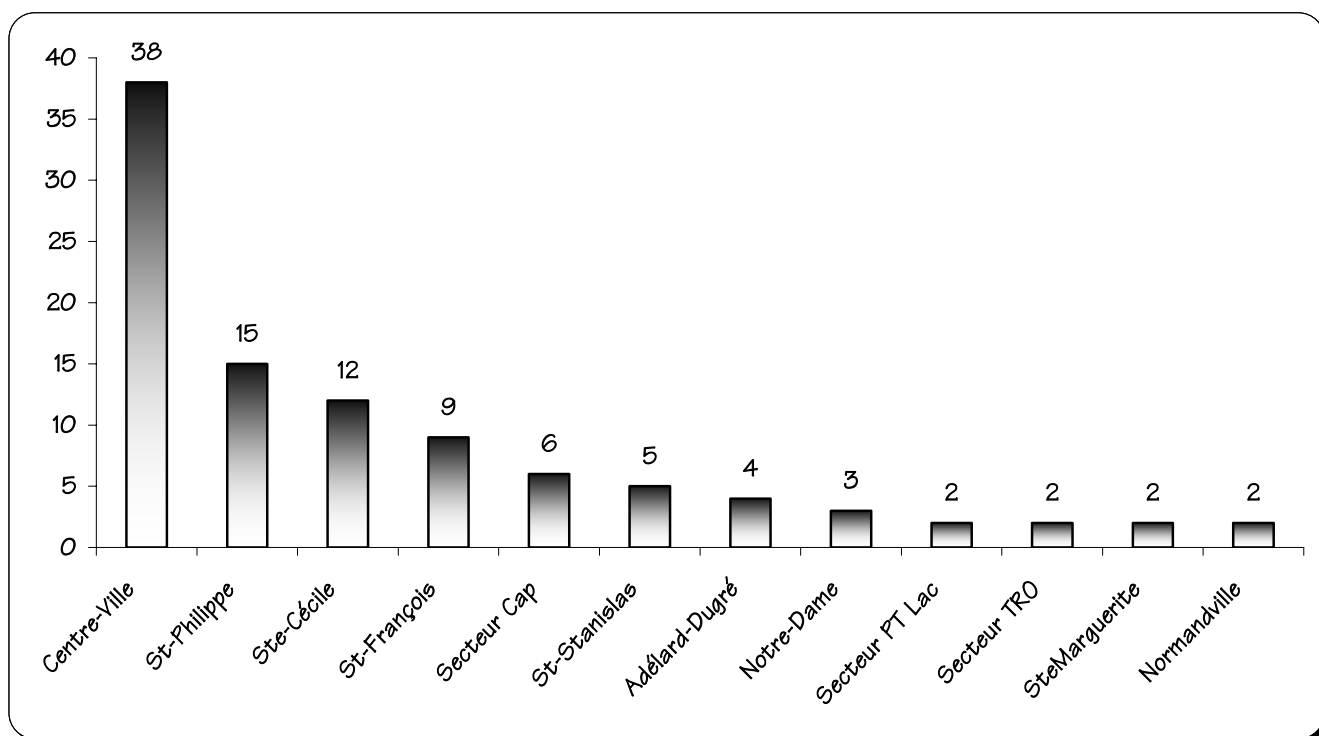


TABLEAU #9
QUARTIERS INVESTIS (%)



CENTRE DE JOUR
DONNÉES QUANTITATIVES

Maintenant, toujours dans notre souci de recueillir les statistiques les plus précises et témoignant le mieux de notre boulot, nous demandons à notre travailleur de milieu de cumuler les mêmes statistiques que les travailleurs de rue. Par contre, pour celui-ci la collecte de données est plus difficile puisqu'il ne peut miser sur des pauses dans sa journée pour en faire la rétrospective comme peuvent le faire les travailleurs de rue. De plus, nos outils de collecte de données ont été modifiés en cours d'année par un souci d'une plus grande justesse. Nous rendons donc les statistiques que nous avons recueillies en prévenant de leur approximation.

TABLEAU #10

FRÉQUENTATION AU CENTRE DE JOUR

MOIS	FRÉQUENTATION				NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE				TAUX DE FRÉQUENTATION (PERS/JOUR)			
	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
AVRIL	ND	86	311	344	ND	20	21	15	ND	4.3	14.8	22.9
MAI	ND	321	329	403	ND	20	20	17	ND	16.05	16.5	23.7
JUIN	ND	247	271	634	ND	21	21	17	ND	11.76	12.9	37.3
JUILLET	ND	41	52	113	ND	6	9	8	ND	6.83	5.7	14.1
AOÛT	ND	235	195	95	ND	22	10	7	ND	10.68	19.5	13.6
SEPTEMBRE	ND	428	395	303	ND	21	17	16	ND	20.38	23.2	18.9
OCTOBRE	171	148	302	396	21	21	15	17	8.14	7.04	20.1	23.3
NOVEMBRE	161	317	317	451	21	22	18	18	7.67	14.41	17.6	25.1
DÉCEMBRE	165	159	231	375	20	14	14	13	8.25	11.36	16.5	28.9
JANVIER	315	199	296	337	21	20	13	13	15	9.95	22.8	25.9
FÉVRIER	294	305	431	476	20	20	16	16	14.7	15.25	26.9	29.75
MARS	344	436	409	468	21	22	15	18	16.38	19.82	27.3	26
TOTAL	1450	2922	3539	4395	124	229	189	175	11.69	12.76	18.65	25.11
VARIATION SUR 1 AN	-	+ 1472	+ 617	+ 856	-	+ 105	- 40	- 14	-	+ 1.07	+ 5.89	+ 6.46
VARIATION DEPUIS L'OUVERTURE	+ 2945				- 54				+ 13.42			

TABLEAU #11

CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE (HEURES EN RESSOURCES HUMAINES)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
NOMBRE D'INTERVENANTS	1	1.5	1	1
NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE / AN	1044	1890	1560	1446
VARIATION D'UNE ANNÉE À L'AUTRE	-	+ 846	- 330	- 114

TABLEAU #12

ÂGE DES PERSONNES REJOINTES (%)

	0-6 ans	10-17 ans	18-30 ans	31-49 ans	50 ans et +
2002-2003	10	3	51	39	7
2003-2004	15	5.8	48.5	44.5	1.2
2004-2005	12	4.1	52.3	40.4	3.2
2005-2006	9	1.6	46.1	46.6	5.7
VARIATION 1 AN	- 3	- 2.5	- 6.2	+ 6.2	+ 2.5
VARIATION DEPUIS L'OUVERTURE	- 1	- 1.4	- 4.9	+ 7.6	- 1.3

TABLEAU #13

SEXE DES PERSONNES REJOINTES

	HOMMES	FEMMES
2002-2003	64 %	36 %
2003-2004	66 %	34 %
2004-2005	43 %	47 %
2005-2006	61 %	39 %

TABLEAU #14

TAUX DE PERSONNES REJOINTES PRESENTANT DES TROUBLES LIES A LA SANTE MENTALE

	SANTE MENTALE	VARIATION
2002-2003	47 %	-
2003-2004	43.6 %	- 3.4 %
2004-2005	51.3 %	+ 7.7 %
2005-2006	55.8 %	+ 4.5 %

TABLEAU #15

TYPLOGIE DE CONSOMMATION (%)

	ABSTINENT	OCCASIONNEL	REGULIER	ABUSIF	TOXICOMANE	POLYTOXICO.
2002-2003	0	10	24	20	40	
2003-2004	4.6	2	3.2	22.9	67.3	
2004-2005	1.2	3.3	5.1	17.2	73.2	
2005-2006	4.5	1.7	1.1	6.1	79	7.6
VARIATION 1 AN	+ 3.3	- 1.6	- 4	- 11.1	+ 13.4	
VARIATION DEPUIS L'OUVERTURE	+ 4.5	- 8.3	- 22.9	- 13.9	+ 46.6	

TABLEAU #16

SUBSTANCES CONSOMMEES (%)

	ALCOOL	CANNABIS	PCP	OPIACE	COCAÏNE	STIMULANT	HALL.	BENZO	JEU
2002 2003	44	80	26	14	29	-	3	ND	ND
2003 2004	44	50	41	25	33	8	1	ND	ND
2004 2005	47	62	37	36	49	18	2	ND	ND
2005 2006	28	48	47	44	53	27	11	11	7
VARIATION SUR 1 AN	- 19	- 14	+ 10	+ 8	+ 4	+ 9	+ 9	-	-
VARIATION DEPUIS L'OUVERTURE	- 16	- 32	+ 21	+ 30	+ 24	+ 27	+ 8	-	-

TABLEAU #17

CAPACITE DE REPONDRE A LA DEMANDE, FREQUENTATION VS HEURES D'OUVERTURE

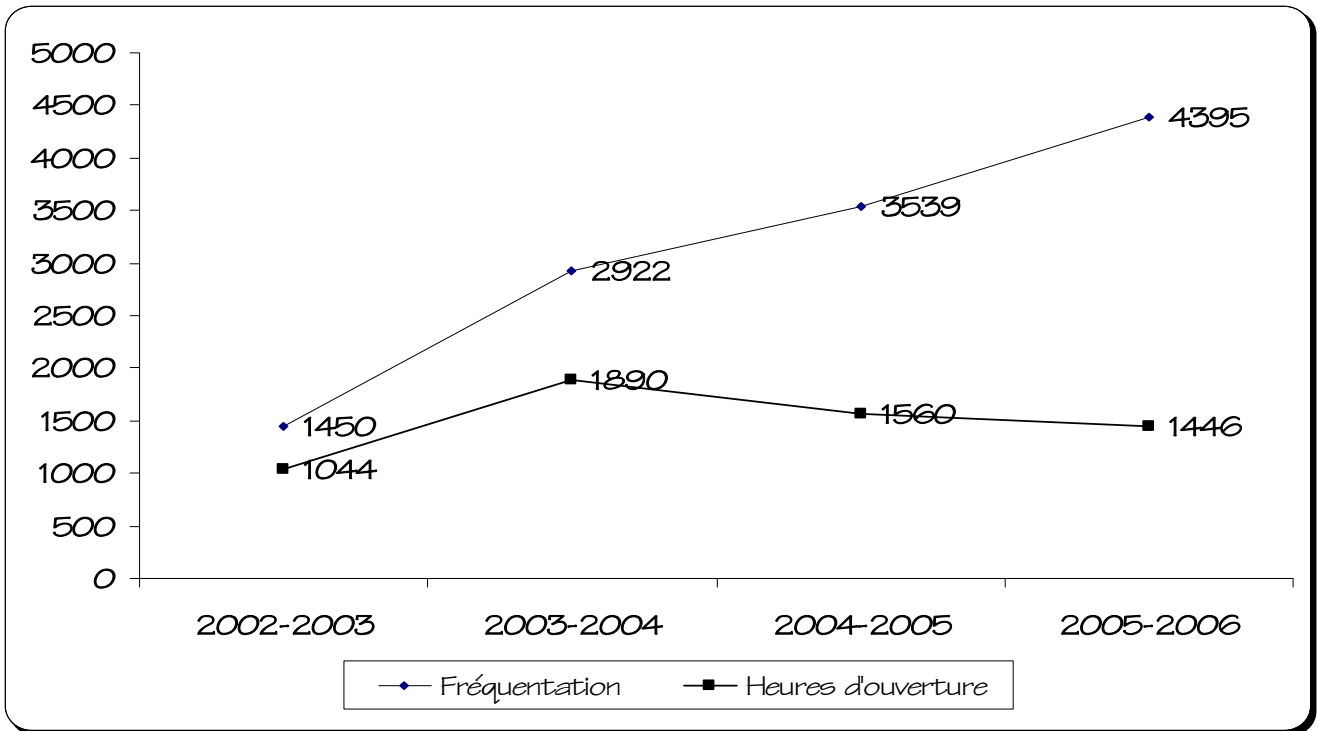
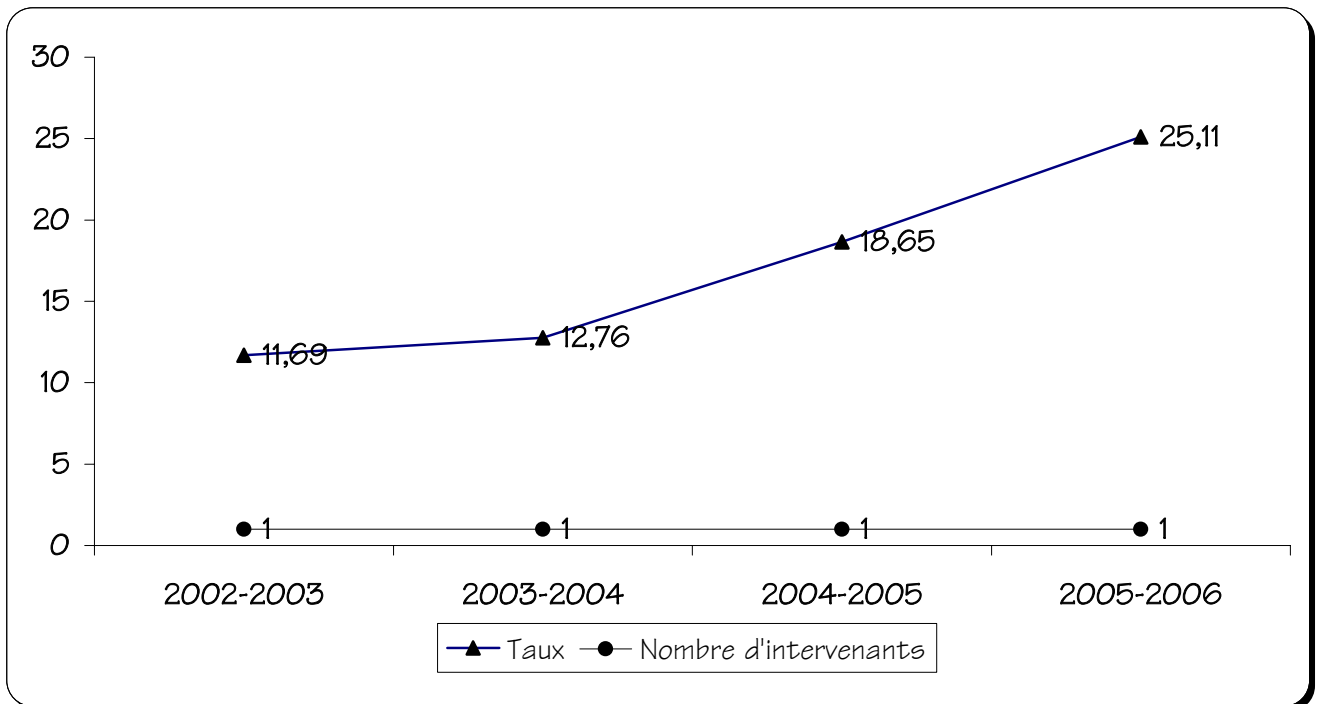


TABLEAU #18

CAPACITÉ DE RÉPONDRE À LA DEMANDE, TAUX QUOTIDIEN VS NOMBRE D'INTERVENANTS



RÉFÉRENCE & ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement et la référence demeurent deux volets importants pour Point de Rue. D'abord, en ce qui concerne les références, il est au cœur du mandat des travailleurs de rue de référer les personnes rencontrées vers des ressources d'aide appropriées. En ce sens, les intervenants de l'organisme ont un rôle de tremplin qui consiste à favoriser la mobilisation des gens vers une prise en charge graduelle. Pour la dernière année d'activité, les travailleurs de rue ont effectué 97 références vers plus d'une vingtaine de ressources différentes. Bien sûr, le fait de référer n'amène pas nécessairement le fait de consulter. Les travailleurs de rue font donc régulièrement un suivi des démarches effectuées vers les autres ressources auprès des gens qui ont reçu une référence. Dans cette optique, un rappel ou un suivi ne constitue pas une référence.

De plus, les travailleurs de rue offrent aussi un service d'accompagnement. Techniquement, un accompagnement est inscrit lorsque l'intervenant convient qu'il doit accompagner un individu pour s'assurer qu'il fera une démarche personnelle visant l'amélioration de ses conditions de vie. En effet, les personnes rejointes sont souvent craintives ou rébarbatives à l'idée d'aller chercher de l'aide à une ressource. Le travailleur de rue peut alors offrir d'accompagner la personne pour une première rencontre, poursuivant l'objectif de susciter la confiance de la personne et de la sécuriser lors de ses premiers pas vers une ressource. Donc, pour la dernière année, les travailleurs de rue ont effectués 129 accompagnements vers plus d'une quarantaine de ressources différentes. Ce service est encore une fois bien apprécié puisqu'il facilite la démarche de prise en charge en plus d'offrir un moyen technique efficace pour aller vers une ressource d'aide. Les accompagnements représentent aussi un outil efficace pour favoriser le maintien du processus de prise en charge.

INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE

De par la philosophie du travail de rue, il est inhérent d'offrir une très grande disponibilité aux gens rencontrés dans la rue. À cet effet, les travailleurs de rue de l'organisme sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par le biais de leur inséparable téléavertisseur. Point de Rue offre donc constamment l'intervention en situation de crise même si nos interventions quotidiennes tendent à prévenir ces situations. Pour la dernière année d'activité, les travailleurs de rue ont eu à intervenir dans 75 situations de crise, ce qui représente une augmentation de 41 interventions de crise par rapport à l'année passée. Ces situations de crise concernent habituellement des cas d'urgences suicidaires, des situations de violence où la sécurité physique est compromise ou des interventions face à l'ingestion d'une surdose de psychotropes. Ce service est très apprécié par les gens rejointes car la possibilité d'avoir une intervention directe (autre que policière) incluant la présence de l'intervenant dans le milieu naturel pour une intervention de crise est très limitée. Certains organismes font d'ailleurs appel aux travailleurs de rue pour intervenir auprès de leur «clients». Par contre, il est important de rappeler que ce n'est pas notre mandat spécifique, nous ne sommes pas intervenants en situation de crise. Encore une fois nous acceptons de répondre à ces demandes puisque sinon, elles ne seraient tout simplement pas répondues puisque aucune ressource n'est en contact direct avec les personnes ciblées au moment de ces crises (sauf parfois la sécurité publique).

TABLEAU SYNTHÈSE

COHORTE REJOINTE	LIEUX D'INTERVENTION	QUARTIERS	ACCOMPAGNEMENT
MARGINAUX 12-18 ANS	Parcs, Rue, Domicile, CDJ, MargiArt	Centre-ville	Prévention, Sensibilisation, Information Camelot/pigiste Journal Projets Structurants Défense de Droits Suivi psychosocial Référence et accompagnement Réduire l'écart entre exclus et autres
MARGINAUX 18-35 ANS	Domicile, Parcs, CDJ, MargiArt	Centre-ville Premiers Quartiers	Prise en charge Projets Structurants Désintoxication Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
SDF, ITINERANTS & ERRANTS	Parcs, Rue, CDJ	Centre-ville Premiers Quartiers	Besoins de base Briser l'isolement Retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
TOXICOMANES (TRAVAILLEUSES DU SEXE, UDI)	Domicile, Parcs, Rue, CDJ	Centre-ville Premiers Quartiers Jean-Nicolet	Besoins de base Santé physique Briser l'isolement et retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
TOXICOMANES & SANTE MENTALE	Domicile, Parcs, Rue, CDJ	Centre-ville Premiers Quartiers Jean-Nicolet	Besoins de base Briser l'isolement et retrouver la dignité Camelot/pigiste Journal Défense de Droits Réduire l'écart entre exclus et autres
PARTENAIRES	Bureau, Locaux, Autres	NA	Démystifier, Sensibiliser Mise en place de solution Informé et s'informer Établir des continuums de service Réduire l'écart entre exclus et autres
ÉTUDIANTS	Conférences Rencontres individuelles Stages	Milieus Académiques	Sensibiliser, Former, Démystifier Réduire l'écart entre exclus et autres
POPULATION EN GENERAL	Conférences Médias Tradition orale	NA	Démystifier, Sensibiliser Réduire l'écart entre exclus et autres

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

JOURNAL DE RUE



Encore une fois cette année, toute l'équipe du journal la Galère peut être très fière de son travail. Mais cette année nous pouvons l'être d'autant plus pour quelques raisons. Premièrement, nous pouvons nous réjouir du fait que tous nos numéros sont «Sold Out». En effet, tous les numéros de la Galère ont trouvé preneur et nous ne possédons plus aucun exemplaire pour cette année. Cela est le résultat du travail rigoureux de Guy Guilbert, rédacteur en chef, du journal qui a su mettre son expertise d'infographiste à profit en plus de produire des exemplaires qui permettent à chaque pigiste d'être inspiré pour écrire, à chaque camelot le goût de le vendre, à chaque illustrateur le désir de laisser parler leurs plumes, à chaque acheteur le goût de déboursé 2 \$ (bien investi) et à chaque lecteur le goût de déguster ces textes riches et diversifiés. La vente de tous nos exemplaires représente donc un succès de groupe (bravo aux pigistes, rédacteur, illustrateurs, éditeur, camelots) dont Guy est le principal responsable et Jean Lamarche le grand leader. Au cours de notre dernière année, nous pouvons aussi être fier de la place que la Galère occupe dans notre monde médiatique. Nous avons d'ailleurs certaines demandes pour éditer des personnes rejointes et des partenaires. Notre expertise semble donc de plus en plus prisée et reconnue, notre présence au salon du livre de Trois-Rivières en est un exemple intéressant. Le défi le plus important demeure celui du financement (il me semble que je me répète). En effet, souhaitons que toutes ces réussites contribueront à convaincre les bailleurs de fonds que la présence du journal représente un bénéfice social dont nous ne pouvons nous passer ! Bravo à tous, que les ventes inégalées du journal soient votre principale rétroaction... quel boulot !

MEMBRES L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DE LA GALÈRE

JEAN LAMARCHE, *ÉDITEUR*
GUY GUILBERT, *RÉDACTEUR EN CHEF*

MEMBRES DU COMITÉ DE SOUTIEN DE LA GALÈRE

YVON LAPLANTE, *DIRECTEUR, DÉPARTEMENT COMMUNICATION SOCIALE UQTR*
BLAISE GAGNON, *COORDONNATEUR, TROUPE À PROPOS*
MICHEL SIMARD, *DIRECTEUR GÉNÉRAL, CENTRE LE HAYRE*
JEAN LAMARCHE, *ÉDITEUR, JOURNAL LA GALÈRE*
ALEXANDRA WOLOWSKI, *RÉDACTRICE EN CHEF, JOURNAL LA GALÈRE*
GUY GUILBERT, *RÉDACTEUR EN CHEF, INFOGRAPHISTE, WEBMESTRE ET ILLUSTRATEUR*
ROBERTO FRANCHI, *PIGISTE, JOURNAL LA GALÈRE*

DÉPANNAGE ALIMENTAIRE & DÎNER DE NOËL

Depuis le début des activités du Centre de jour, nous constatons un nombre important d'individus qui ne peuvent combler leurs besoins de base. En effet, la volonté politique obéissant aux règles du marché favorise l'appauvrissement des pauvres au profit de l'enrichissement des mieux nantis et des grandes entreprises qui gouvernent le peuple. Les effets du néolibéralisme sont donc observables au quotidien par l'équipe de travail. Une simple équation arithmétique permet de saisir aisément l'augmentation des demandes au niveau de l'hébergement, au niveau du dépannage alimentaire et vestimentaire. Malgré la présence de plusieurs organismes offrant de combler ces besoins de base, nous sommes contraints de constater que certains individus ne bénéficient pas de ces services. Cela s'explique parfois par le grand dysfonctionnement de certains individus (état d'intoxication et décompensation) et parfois par la position clinique des ressources qui ne peuvent desservir certaines personnes qui voient nécessairement leur contexte d'exclusion maintenu. Nous constatons donc régulièrement que plus la détresse augmente chez l'individu, plus il dysfonctionne... et plus il est exclu, donc moins il a accès aux ressources du réseau qui pourraient lui permettre de retrouver un certain équilibre. Pour pallier à cette situation, nous travaillons donc simultanément sur deux niveaux. Premièrement nous avons développé certains services contribuant à répondre aux besoins de base chez les personnes que nous rejoignons. Nous avons aussi à cœur de rencontrer nos partenaires pour tenter premièrement de mieux comprendre leurs critères d'exclusion et ainsi référer plus adéquatement les personnes rejointes. Souhaitons que nos démarches stimuleront une concertation autour des services offerts aux gens qui ne cadrent dans aucune ressource. Nous croyons beaucoup au continuum de service et nous tenterons d'apaiser nos frustrations face au manque de services pour les personnes en situation d'exclusion sociale, pour prioriser une démarche d'harmonisation qui sera profitable pour les gens que nous côtoyons.

Pour répondre à certains besoins physiologiques, nous avons donc mis en place depuis mars 2003, un projet de soupe populaire et de dépannage alimentaire. Celui-ci fut rendu possible à la fois par l'embauche d'une cuisinière (par le biais du programme Service Jeunesse Canada) et d'une bénévoles offrant la préparation des dîners communautaires à même son logement et une partie de son garde-manger. Maintenant, ce projet pris fin en mai 2004 faute de financement et de disponibilité de notre bénévoles. Nous avons tout de même poursuivi notre volet dépannage alimentaire offrant aux personnes qui fréquentent le Centre de jour ou qui sont rejointes dans la rue des denrées diverses. Les gens qui viennent au Centre de jour peuvent aussi consommer gratuitement et en tout temps du pain, du beurre d'arachides et du café. Lorsque les dons que nous recevons nous le permettent, nous offrons aussi parfois des repas complets. Notons que ces services sont offerts gratuitement à tous les gens que nous rejoignons peu importe leur style, leur état, leur santé mentale, leur passé, leur revenu, leur odeur, leurs tatouages, leurs habitudes de consommation, leurs idéations suicidaires, leur langage, leur religion, leur race, leur sexe, leur orientation sexuelle... Finalement notre objectif est de dire OUI, tant que nous avons quelque chose à offrir !

Maintenant, il faut être conscient qu'à chaque réussite de Point de Rue, cela témoigne d'un échec social important. En effet, nous sommes très heureux d'avoir contribué à combler des besoins de base chez ces gens que nous rejoignons. Mais en même temps, nous ne pouvons rester insensibles à toutes ces personnes exclues qui sont tout simplement affamées. Cette situation nous amène à nous poser plusieurs

questions sur les différents programmes gouvernementaux qui devraient à tout le moins contribuer à combler les besoins de base. Bien sûr certaines personnes que nous rejoignons ne font même pas partie des budgets alloués aux exclus, puisqu'elles ne reçoivent tout simplement pas de chèque... disons qu'elles sont exclues des politiques destinées aux exclus ! Nous devons aussi nous poser des questions sur l'ensemble des services offerts à notre communauté. Comment se fait-il que notre projet de soupe populaire fût si prisé alors que nous n'en n'ayons fait aucune promotion ? Nous allons poursuivre notre réflexion à ce sujet et nous tenterons de relancer l'activité soupe populaire puisqu'elle comble plusieurs besoins sachant toutefois qu'il demeurera difficile de financer une telle activité qui comporte une charge salariale. Ce poste budgétaire a d'ailleurs été coupé dans notre demande de financement IPAC II. Nous avons tout de même la conviction que nous serons à même de relancer les dîners à Point de Rue au cours de la prochaine année. Enfin, nous tenons à féliciter chaleureusement Magalye Champoux et Suzanne Gauthier, ainsi que leur groupe de bénévoles, qui ont fait toute une équipe pour nourrir une soixantaine de personnes au dîner de Noël et pour préparer une vingtaine de paniers de Noël pour des familles démunies et exclues. Chapeau mesdames !

TABLEAU #19

PORTIONS DISTRIBUÉES

	# DISTRIBUÉS	# PORTION	TOTAL
REPAS SANTÉ	130	1	130
DÎNER NOËL	120	1	120
DÉPANNAGE ALIMENTAIRE	950	1	950
PANIER D'ÉPICERIE	120	20	2400
GRAND TOTAL DE PORTIONS DISTRIBUÉES			3600

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

DÉPANNAGE ALIMENTAIRE & DÎNER DE NOËL

MAGALYE CHAMPOUX, *CUISINIÈRE BÉNÉVOLE & CORESPONSABLE DES PANIERS DE NOEL*

ISABELLE LECLERC, *CORESPONSABLE BÉNÉVOLE DES PANIERS DE NOEL*

JULIE-NOËLLE CLOUTIER, *CUISINIÈRE*

SYLVIE DUFRESNE, *CUISINIÈRE BÉNÉVOLE*

SUZANNE GAUTHIER, *CUISINIÈRE BÉNÉVOLE*

DANIEL ROBITAILLE, *CUISINIER BÉNÉVOLE*

JULIE MAINGUY, *CUISINIER BÉNÉVOLE*

CLAUDETTE MONTPLAISIR, *CUISINIÈRE BÉNÉVOLE*

ANDRÉ PROVENCHER, *RESPONSABLE DE LA COLLECTE, DIRECTEUR ÉCOLE BOIS-JOLI*

LÉO GUILBERT, *RESPONSABLE DE LA COLLECTE, ÉCOLE ENSEIGNANT BOIS-JOLI*

PROJET MARGIART *(rédigé par Patricia Côté, coordonnatrice de MargiArt)*

Constatant la pénurie de projets structurants s'adressant aux jeunes marginalisés, nous avons mis en place, en 2003, un plateau de travail favorisant la participation sociale des personnes rejointes. Celui-ci fut élaboré tout d'abord selon les besoins nommés par les jeunes avec lesquels nous travaillons depuis maintenant une demi-douzaine d'années. C'est lors d'une heureuse rencontre entre Jean Lamarche, notre agent de développement et Jean Beaulieu, artiste local de renom, que le projet fut rêvé. Ceux-ci mirent leurs forces en commun pour d'abord élaborer ce concept innovateur et ensuite veiller à le financer. L'ambition des deux fondateurs du projet engendra dès le début des aspirations d'excellence, poursuivant l'objectif d'élaborer des chefs-d'œuvre s'inscrivant dans un héritage trifluvien unique tout en offrant une merveilleuse opportunité pour les jeunes de se mettre en action vers une participation sociale active. C'est alors que le premier plateau de travail fut élaboré en mars 2003. C'est à ce moment que MargiArt fut officiellement fondé. Le premier plateau de travail permis à trois jeunes femmes de réaliser deux vitraux de haut de gamme qui sont toujours exposés au musée des pâtes et papiers de Trois-Rivières. Malgré de nombreuses faiblesses dans la première édition, nous avons saisi tout le potentiel d'un tel projet pour notre communauté. Nous tenons ici à souligner la participation de Marie-Ève Althot, Isabelle Leclerc et Sonia Couture qui furent les premières braves cobayes qui ont pavé la voie à la mise en place des autres phases de MargiArt.

La sélection des participants

Tout d'abord, ce que je juge essentiel est le moment où l'équipe de Point de Rue se réunit dans le but de discuter des futurs participants. Chaque intervenant a sa vision et une connaissance particulière des personnes inscrites sur la liste. Alors la prise de décision en groupe permet d'échanger selon les connaissances de chacun. Ceci permet aussi de sentir la complicité entre les membres de l'équipe ainsi créer davantage une synergie à Point de Rue. Tout en tenant compte des objectifs visés par le projet auprès des jeunes (Acquisition d'une première expérience de travail ; Soutien aux jeunes issus de milieux défavorisés ; Participation de jeunes à des stages de formation en milieu de travail ; Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ; Insertion sociale et communautaire des jeunes ; Confection de deux vitraux haut de gamme qui s'inscriront au sein de l'exposition permanente.

Voici quelques-unes de nos questions lors de nos discussions :

- Est-elle une personne exclue des espaces de participation sociale ?
- Est-elle motivée à faire un changement dans sa manière d'être et de faire afin d'améliorer sa condition?
- Y a-t-il d'autres ressources pour lui venir en aide?
- A t'elle la capacité de réaliser du travail manuel ?

Puisque le projet est un travail d'équipe, nous devons également tenir compte de la relation entre les quatre individus. De plus, le fait de sélectionner à part égale le sexe masculin et féminin est un choix opportun. Les filles sont souvent plus minutieuses et persévérantes dans les petits détails tandis que les gars sont davantage axés sur la productivité et la rapidité d'exécution. Tant qu'à l'âge, il n'est pas considéré comme un facteur d'influence.

Malgré notre senti lors de la sélection des futurs participants, il est utopique de penser que nous avons fait à 100% le bon choix puisque nous avons le contrôle que sur nous-même. Par le fait même, la priorité des personnes à sélectionner est un aspect qui cause beaucoup de questionnement. C'est-à-dire, devrions-nous prioriser un individu encore loin du processus de changement mais qui n'a jamais eu d'opportunité d'emploi ou une personne motivée qui ne sait pas où commencer ou encore une personne vivant une problématique en santé mentale sans ressource ou un toxicomane qui a nécessairement besoin de sa substance pour fonctionner ou...ou... Chose certaine c'est qu'ils ont tous un grand besoin de support et d'un lieu accueillant et sécurisant. Nous devons donc calculer les probabilités de réussite pour chaque individu afin d'éviter de le mettre dans une situation d'échec comme ils vivent depuis trop longtemps.

Le contrat d'engagement

L'attente est souvent une source de déception pour plusieurs. C'est pourquoi je tente de décrire le projet le plus justement possible. Je trouve donc important de signer un contrat d'engagement décrivant les points de base auxquels ils doivent se conformer.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Je m'engage à :

- Apprendre et maîtriser les différentes techniques de confection de vitraux.
- Participer aux rencontres sollicitées par la coordonnatrice.
- Participer aux rencontres de représentation et aux conférences de presse.
- Participer aux différents ateliers de formation professionnelle.
- Participer aux différents ateliers thématiques.
- Participer aux rencontres individuelles.
- Participer aux rencontres d'évaluation du projet.
- Respecter les règles de fonctionnement mise en place.
- Respecter les heures de travail.

Signature du participant

Date

Signature de la coordonnatrice

Date

Une feuille d'information supplémentaire est remise en même temps que la signature du contrat. Voici les éléments additionnels :

- Le projet débute le (JJ/MM/AAAA) et se termine le (JJ/MM/AAAA).
- Une allocation de 250.00\$ par semaine est offerte au participant qui aura travaillé 30 heures par semaine. La paye est remise le jeudi après midi par chèque ou dépôt direct.
- Chaque participant a la responsabilité de comptabiliser ses heures et de les inscrire chaque jour dans leur cartable.
- Les jours suivants sont des congés fériés et payés:
 - Le lundi de Pâques et le Vendredi Saint
 - La fête des Patriotes
 - Le 24 juin
 - Le 1^{er} juillet
 - La Fête du travail
 - Le jour de l'Action de Grâce
 - Les 24, 25 et 26 décembre
 - Les 31 décembre, le 1^{er} et 2 janvier
- Si pour les besoins de l'organisme, le participant doit travailler un jour de congé, il le reprend à une date ultérieure en accord avec la coordination.
- Le participant a droit à une demi-journée de congé de maladie par mois. Un certificat médical est exigé après les 4 heures de maladie par mois sinon c'est au détriment du participant.
- Congé pour affaires judiciaires : l'employé appelé à un procès ne subit aucune diminution de salaire et ceci avec une pièce justificative à l'appui.
- Les rendez-vous chez un psychologue, un thérapeute, un orienteur, un travailleur social seront payés seulement avec un billet du professionnel à l'appui.
- Respecter l'horaire mise en place

Le début de projet est souvent difficile pour certains participants au niveau de l'adaptation de leur nouvelle réalité. Quelques-uns n'ont jamais eu la chance de vivre dans un environnement de travail avec des règles et des procédures, d'autres vivent depuis des années dans un contexte d'instabilité etc. De ce fait, je les invite à vivre dans un environnement accueillant et sécurisant avec des règles de base. Par conséquent, la structure en début de projet est assez souple. C'est suite à une discussion de groupe, que nous décidons des conséquences possibles suite à un manquement des règles mises en place. Il se peut que certaines normes se rajoutent en cours de projet tout dépendant de l'attitude des gens présents.

L'environnement des participants

Selon les commentaires recueillis, le fait que le projet soit dans la même bâtisse que le centre de jour, a ses avantages et inconvénients. Le fait d'avoir accès aux services est pour eux, un bénéfice considérable. Que ce soit l'accessibilité à l'ordinateur, le téléphone, la laveuse et sécheuse et évidemment le contact avec le travailleur de milieu. Par contre, l'influence des uns, la mauvaise intention des autres et évidemment leur propre motivation sont des facteurs pour lesquels l'emplacement n'est pas nécessairement le plus approprié. Prenons par exemple une personne qui sort de thérapie et revient dans le projet, elle est confrontée à son ancienne réalité et souvent très difficile à gérer. Toutefois, notons que

le local des vitraux est beaucoup plus accueillant que les autres années. Les travaux effectués dernièrement font en sorte que les gens sont plus portés à respecter leur environnement, ce qui est excellent en soi. Apprendre à vivre en groupe inclut aussi la responsabilité de chacun.

Ambiance de groupe

Apprendre à discuter, à parler en « je », écouter les autres, respecter l'opinion d'autrui, n'est pas chose acquise pour eux. Selon moi, c'est un exercice d'apprentissage qui aura des répercussions positives dans leur quotidien. Le fait aussi que les participants se côtoient en dehors du local des vitraux amènent certaines répercussions. Donc mettre l'emphase sur l'importance de gérer ses émotions et faire la coupure entre la vie personnelle et professionnelle est constamment un élément d'intervention.

Choix des activités

Le choix des activités est planifié en début de projet selon leurs besoins. « Faire avec eux » est selon nous plus profitable que « faire pour eux ». Il faut donc tenir compte de leurs besoins, parfois individuels, parfois communs. Par contre, certaines activités sont obligatoires, par exemple : des rencontres individuelles avec la coordonnatrice, l'implication personnelle à l'égard de la présence des médias, une rencontre formelle avec Domrémy et un dîner conférence sur la santé sexuelle et affective. J'ai même pensé qu'une rencontre avec l'infirmière pourrait être appropriée car selon moi la prise en charge touche tous les volets de l'humain. Le plus important est d'abord de créer une relation de confiance. Ainsi, cela facilite par la suite de faire le lien avec d'autres intervenants selon le besoin puisque la majorité d'entre eux ont tous vécu plus d'une mauvaise expérience en se présentant dans une ressource de la région. Nous devons donc nous assurer que les autres intervenants sont conscients et sensibles aux personnes que Point de Rue accueille.

Résultats envisagés :

Les résultats envisagés sont propres à chacun. Ils ont tous un passé différent et des buts bien distincts. Tout d'abord voici les objectifs du projet : Développer des compétences et des aptitudes permettant l'accès au marché du travail, le retour aux études ou la création d'entreprise ;

- Favoriser un retour au marché du travail progressif de jeunes adultes à partir d'intérêts déjà présents pour les arts ;
- Initier de jeunes adultes en rupture sociale fréquentant le Journal de rue La Galère et le Centre de jour Point de rue à l'entrepreneuriat et à la prise collective de décision par le biais d'ateliers éducatifs et par l'intervention psychosociale quotidienne ;
- Développer des habiletés manuelles relatives aux arts visuels en général et aux vitraux en particulier ;

Voici les bienfaits supplémentaires que nous observons tout au long du projet :

- Prise en charge personnelle
- Apprendre à s'exprimer en « je »
- Gérer et contrôler ses émotions
- Gérer son temps
- Nouvelle expérience de travail manuel
- Fierté de réaliser un vitrail
- Nouvelles connaissances d'un métier d'art
- Diminution des préjugés
- Être connu de la population
- Apprendre à se lever le matin
- Apprendre à s'organiser et à se discipliner
- Respecter davantage autrui et son environnement
- Connaître les ressources d'aide
- Apprendre à persévérer
- Assumer les conséquences de ses choix
- Développer sa minutie
- Apprendre à travailler en équipe, à collaborer et à faire des compromis
- Développer une alliance thérapeutique saine et stable
- Se motiver quand les autres ne le sont pas
- Réduire l'isolement
- Augmenter son estime et sa confiance en soi
- Connaissance d'un métier d'art
- Améliorer son autonomie
- Développer son sens et de l'œil critique
- Apprendre à reconnaître ses torts
- Apprendre à accepter les commentaires positifs et/ou négatifs
- Apprendre à remplir un formulaire et terminer la démarche pour l'obtention de la carte d'assurance maladie
- Apprendre à établir ses priorités
- Apprendre à faire un compromis et décider de régler ses dettes
- Faire une démarche pour la demande de pardon
- Développer son sens de l'humour, dédramatiser
- Prendre le goût du plaisir au travail
- S'engager dans un projet
- Mettre en action nos paroles
- Reprendre contact avec des gens sains du réseau (lorsqu'il y en a)
- Développer des liens significatifs
- Apprendre à faire un compte-rendu
- Apprendre à utiliser Internet
- Apprendre à s'auto évaluer
- Apprendre à parler poliment
- Apprendre à distinguer vie professionnelle et vie personnelle
- Apprendre à dire non
- Apprendre à respecter la routine
- Apprendre à respecter les heures de travail
- Apprendre à penser à autrui (être sensible à l'autre)

Et sûrement plus....

Mon implication personnelle au sein du projet

Je me considère très privilégiée d'être la coordonnatrice du projet MargiArt. C'est une chance de côtoyer des gens riches et vraies. Chaque individu arrive avec un long passé et un but propre à lui et c'est ce que je vais privilégier : la personne avant tout dans sa globalité. C'est ce qui m'amène à être à l'écoute de leur souffrance intérieure et non de leur révolte extérieure. Donc le lien privilégié que j'ai avec eux et mon intégrité me permettent de rester Pat comme être humain avec ses forces et faiblesses et je crois sincèrement que c'est ma transparence qui leur inspire confiance. En terminant, je tiens à souligner que m'engager dans ce que j'aime est naturel pour moi mais, je ne pourrais pas le faire aussi intensément sans le support de mon équipe de travail qui me nourrit continuellement. Merci à vous tous de me laisser la chance de travailler avec vous.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE MARGIART

ÉRIC BUTLER, *VITRAILLISTE MARGIART*

STÉPHANE DESFOSSÉS, *VITRAILLISTE MARGIART*

STÉPHANIE LORTIE, *VITRAILLISTE MARGIART*

JULIE-NOËLLE CLOUTIER, *VITRAILLISTE MARGIART*

SONIA COUTURE, *VITRAILLISTE MARGIART*

JEAN BEAULIEU, *COFONDATEUR DU PROJET & DIRECTEUR ARTISTIQUE*

JEAN LAMARCHE, *CORESPONSABLE DU SUIVI & COFONDATEUR DU PROJET*

PATRICIA CÔTÉ, *CORESPONSABLE DU SUIVI & COORDONNATRICE DU PROJET MARGIART*

MANDAT AU NIVEAU DE LA SANTÉ PUBLIQUE & SITE FIX

Depuis plusieurs années notre corporation participe activement au programme de distribution et de récupération de seringues relevant de la santé publique. Dans le cadre de ce programme, nous offrons la distribution et la récupération de seringues ainsi que la distribution de condoms. Le volet distribution de seringues stériles s'inscrit dans une volonté de réduire la propagation des ITSS (Infections Transmises Sexuellement et par la Sang) et du VIH/Sida chez les utilisateurs de drogue par injection. Par ce volet, nous souhaitons aussi réduire les conséquences négatives liées aux pratiques d'injection telles que les diverses infections ou abcès. Enfin, en ce qui concerne le volet de récupération, nous ajoutons à ces volontés, le désir de réduire les risques de piqûres accidentelles sur des seringues souillées. Maintenant, au cours de la dernière année, nous avons été appelés à jouer un rôle beaucoup plus important au sein de ce programme pour plusieurs raisons :

- Augmentation des contacts avec les UDI,
- Variation de la qualité de la cocaïne disponible sur la rue,
- Démantèlement de réseaux criminalisés structurant la vente de psychotropes,

- Forte augmentation de la disponibilité d'opiacés en région,
- Précocité chez les consommateurs par injection,
- Manque de milieu de vie et d'espace d'accueil pour les gens en situation de rupture sociale,
- Fermeture de l'urgence CHRTR, site St-Joseph,
- Inadéquation de certains sites du réseau de distribution et de récupération,
- Financement du travail de rue insuffisant,
- Appauvrissement des pauvres par les politiques néolibérales en place,
- Difficulté à recruter des employés qualifiés à Point de Rue,
- Coupure dans les mesures sociales provinciales et fédérales,
- Pénurie de logements abordables et salubres à Trois-Rivières,
- Distribution massive de seringues au Québec par les différents programmes de distribution,
- Manque de contrôle et de suivi psychosocial au sein du programme de substitution à la méthadone,
- Reconnaissance accrue de Trois-Rivières, par les consommateurs de psychotropes, comme municipalité où il est facile de s'approvisionner en substances psychoactives de toutes sortes (diversité, accessibilité, qualité, quantité),
- Situation géographique de Trois-Rivières qui se situe comme un carrefour de vente entre Québec et Montréal offrant une diversité importante de produits psychotropes,
- Médiatisation d'événements où des seringues ont été trouvées dans les parcs.

Déjà lors du rapport d'activité 2001-2002, nous émettions notre préoccupation à l'effet de constater l'augmentation de la consommation d'opiacés dans notre municipalité. Voici un extrait du rapport d'activités de 2001-2002 : « Nous tenons toutefois à rester vigilant face à l'apparition de consommation d'héroïne et de GHB dans notre municipalité. Nous croyons que la consommation de ces substances risque d'augmenter fortement dans les mois et les années qui suivent »*. Les rapports d'activité que nous produisons sont publics et les individus présents à l'AGA 2002 ont été informés de cette prédiction que nous avons souligné à nouveau dans le rapport d'activités 2002-2003. Une partie de notre travail consiste à informer les partenaires sur les phénomènes émergents puisque nous sommes à l'avant-garde de ceux-ci. Dans ce cas, mission accomplie ! Par contre, nous devons souligner que nous trouvons déplorable que certaines instances soient maintenant surprises de cette situation et qu'elles soient dépassées par les événements. Nous savons très bien que peu de gens accordent de l'importance à notre rapport d'activité et que certains doutent de notre crédibilité. Nous travaillons forts pour que nos partenaires nous prennent plus au sérieux et considèrent crédibles les informations que nous transmettons, notamment par le biais de ce rapport. Il est très clair que les différentes ressources auraient pu être beaucoup mieux préparées à faire face à la surconsommation d'opiacés à Trois-Rivières. Quoi qu'il en soit, nous avons la conviction d'avoir fait notre travail de diffuseur d'informations. Pour conclure sur une note plus optimiste, notons que nous constatons maintenant que notre expertise est de plus en plus sollicitée par les partenaires qui souhaitent composer avec le phénomène pour en réduire les conséquences négatives.

* Malchelosse, P. (2002), *Rapport d'activités 2001-2002*, Trois-Rivières, Point de Rue, page 10


En ce sens, une expérience très intéressante fut initiée au cours des deux dernières années. Celle-ci a mené à la mise en place d'un projet pilote de Site Fix de distribution de seringues à Trois-Rivières. En effet, suite à l'augmentation de la consommation par injection dans notre communauté, nous avons constaté l'inadéquation des services offerts ainsi que les nombreuses faiblesses du programme de distribution de seringues qui deviennent de plus en plus manifestes. Pour accentuer notre défi, une décision fut prise par les dirigeants du réseau de la santé à l'effet de déménager l'urgence de l'hôpital St-Joseph vers le site Ste-Marie. Cela a eu pour conséquence de fragiliser davantage le programme de distribution de seringues en coupant un point de service important. Cette décision, prise sans consulter les personnes rejointes ou bien les experts qui les côtoient, fait fit des impacts importants créés autant pour les UDI que pour la population en générale en terme de santé publique. C'est suite à cet événement déclencheur que des démarches furent entreprises pour pallier à cette situation et pour bonifier le réseau de distribution.

C'est en acceptant l'invitation de madame Lise Bergeron, directrice du CSSSTR, que nous nous sommes joints à un comité de partenaires préoccupés par la situation présentée. Quatre rencontres suffirent pour mettre en place deux services importants dont Point de Rue est fiduciaire et responsable. Nous avons d'abord sélectionné et formé un pair aidant au site St-Joseph pendant plus d'une semaine pour donner des seringues et de l'information aux habitués du service. Nous avons aussi développé la mise en place du projet pilote du Site Fix de Point de Rue ouvert de 21h00 à 1h00 à raison de 7 jours par semaine pendant 3 mois dans les locaux de Point de Rue. Ce projet fut financé par le département de santé publique et par la table en promotion/prévention des ITSS. À la fin de la présente année d'activité, nous sommes à même de tirer quelques conclusions de l'expérience tentée au Site Fix. D'abord la pertinence et la nécessité d'un tel projet ne fait nul doute, dans l'optique où nous ne pouvons contrôler le nombre d'UDI dans notre communauté (à moins de créer des liens de partenariat étroits avec les gangs criminalisés et la mafia). Par contre, nous croyons que nous pourrions mieux répondre aux besoins des UDI si nous étions plus près des consommateurs et ce, même si nous avons distribué plus de 1440 seringues en trois mois au Site Fix.

Jumelé à cette démarche, notons que nous avons actualisé au cours de l'été 2005, un projet de récupération de seringues souillées traînant dans des lieux publics. Cette initiative issue de la sensibilité et de l'ouverture de certains partenaires de la municipalité s'inscrit toujours dans un mandat de santé publique. Nous avons donc embauché un individu qui sillonne les lieux ciblés pour récupérer les seringues souillées. Il a aussi le mandat de sensibiliser et informer les UDI. Les partenaires impliqués veillent aussi à harmoniser le volet distribution au volet récupération. Mentionnons enfin que ce projet s'inscrit dans une volonté beaucoup plus large d'améliorer le programme de distribution et de récupération de seringues et que notre implication demeure qu'un des moyens mis en place. Nous avons aussi travaillé autour de plusieurs actions tel que : l'installation de contenant sécuritaire de récupération dans les lieux stratégiques, l'augmentation du financement du travail de rue, la participation des autres sites d'échange et de récupération, l'intensification des liens entre Point de Rue et le CSSSTR (infirmière de rue, clinique au Centre de Jour) ainsi que le recrutement et la formation de poteaux et pairs aidants.

TABLEAU # 20

ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU MANDAT EN SANTÉ PUBLIQUE



	NOMBRE			
	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
DISTRIBUTION DE SERINGUES	293	722	TR ≈ 5 296 SITE FIX ≈ 1 440 CDJ ≈ 3 200 TOTAL = 9 936	TR ≈ 1 236 PROJET = 13 461 CDJ ≈ 2 800 TOTAL = 17 497
DISTRIBUTION DE CONDOMS	917	824	Plus de 8 000	Plus de 15 000
PERSONNES VACCINEES	6	8	11	Voir CSSSTR France Bergeron
RECUPERATION DE SERINGUES	ND	1200 approx	TR ≈ 4 200 CDJ ≈ 2 000	≈ 11 627
TAUX DE RECUPERATION	ND	ND	62.4 %	66.5 %

En définitive, nous tenons à souligner la grande efficacité démontrée par les partenaires impliqués et leur capacité hors du commun à actualiser des démarches concrètes palliant à l'urgence observée. Nous tenons à remercier sincèrement Sylvie Tardif, Jean-Marc Bergeron, Lise Bergeron, France Bergeron et Nathalie Garon pour leur dévouement et leur professionnalisme. Pour nous qui remettons souvent en doute l'efficacité de nos partenaires du réseau, nous tenons à faire amende honorable à ces partenaires. Souhaitons que ce partenariat perdure pour les bénéfices des personnes qui nous embauchent... les gens de la rue !

COMITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Après avoir fait le choix de maintenir nos activités en place de avril 2003 à janvier 2004, sans le financement fédéral fiduciaire des activités, nous devons trouver des moyens pour pallier aux impacts négatifs de ce choix. En effet, comme il a été établi lors de la dernière assemblée générale annuelle des membres, nous avons créé un déficit d'environ 30 000 \$ pour maintenir les services issus du centre de jour. Nous tenons ici à mentionner que nous ne regrettons pas ce choix puisque les coûts sociaux liés à la cessation de nos services sont beaucoup plus importants que le déficit accumulé. Par contre, la précarité financière de Point de Rue ne peut se poursuivre et les problèmes entourant le bris de liquidité ne peuvent être vécus à nouveau. Point de Rue se retrouve dans une position de survie depuis 5 ans, cela doit se terminer. C'est pourquoi nous aurons comme objectif en 2006-2007, d'assurer la santé financière de la corporation. Cette stabilité financière doit nécessairement passer par l'autofinancement puisque aucune structure publique ne peut partager avec nous les coûts liés à notre décision, et ce, même si ce déficit est attribuable en partie aux engagements financiers non respectés des gouvernements. Nous savons que ces démarches sous-tendent une surcharge de travail importante pour les membres de l'équipe de travail déjà surchargés... mais assumons nos décisions !

Puisqu'il nous est impossible de libérer les ressources nécessaires à l'interne, nous avons convenu de former un comité d'autofinancement qui aura comme mandat de trouver des moyens originaux pour obtenir un financement. Maintenant plusieurs critères s'imposent :

- Se distinguer des autres campagnes de financement du milieu communautaire
- Limiter les énergies investies par l'équipe de travail
- Trouver des méthodes de financement qui correspondent à nos valeurs et à notre mission
- Renflouer les liquidités rapidement (trouver au moins 25 000 \$ d'ici l'été 2006)
- Élaborer une stratégie de financement tant à court terme qu'à long terme

Ensuite, nous tenons à sélectionner une méthode de financement à court et moyen terme pour éponger le déficit de 30 000 \$. Nous tenons aussi à établir une stratégie de financement qui sera poursuivie dans les années subséquentes. Nous tenons par ce moyen mettre sur pied un fond de réserve qui palliera aux problèmes liés aux bris de liquidité. Nous souhaitons aussi réduire notre dépendance aux politiques et programmes gouvernementaux qui sont souvent non récurrents, instables, susceptibles d'être modifiés lors d'élections, établis par problématique, priorisés selon les groupes qui revendiquent le plus, tributaires d'orientations et priorités changeantes et bien sûr influencés par les valeurs néolibérales adoptées par les partis politiques au pouvoir. Nous savons aussi que la reddition de comptes est très exigeante, particulièrement au niveau fédéral. C'est donc dire que plus nous obtenons du financement fédéral, plus nous devons remplir des formulaires selon les balises des nombreux programmes. Notons aussi que la multiplicité de sources de financement amène aussi une multiplicité de comptes à rendre. Le tableau #18 illustre bien cette réalité.

TABLEAU #21

SOURCES DE FINANCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES	SOURCE DE FINANCEMENT
1 directeur 1 travailleur de rue	Provincial, programme SOC Municipal, Ville TR
1 travailleur de milieu 1 agent de développement 1 rédacteur en chef 1 adjoint administratif	Fédéral, IPAC II
1 aide technique, MargiArt	Provincial, Emploi Québec
1 coordonnatrice pour MargiArt	Provincial, FRIJM
5 participants à MargiArt	Fédéral, Programme FIPH
1 assistant au travailleur de milieu	Fédéral, IPAC II, année 4
1 responsable de l'échange et récupération de seringues	Ville TR & CSSSTR
1 coordonnatrice financement	Fédéral, PCE

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR SOUPER BÉNÉFICE, ÉDITION 2006

MICHELLE HUDON, *BÉNÉVOLE*

JEAN-FRÉDÉRIC BOURASSA, *BÉNÉVOLE*

ANDRÉ YOUNG, *BÉNÉVOLE*

CAROLINE ARSENEAU, *COORDONNATRICE*

JEAN BEAULIEU, *DIRECTEUR ARTISTIQUE, MARGIART*

PHILIPPE MALCHELOSSE, *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

JEAN LAMARCHE, *AGENT DE DÉVELOPPEMENT*

PLAN D'ACTION 2006-2007

1. **METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS POUR ASSURER LE FINANCEMENT DE POINT DE RUE.** Notre corporation compte présentement sur la contribution du programme fédéral IPAC II pour assurer le soutien des activités liées au centre de jour. Ce financement prenant fin en mars 2007, nous travaillons donc à envisager des solutions de financement depuis avril 2004. En plus d'affronter le défi de poursuivre nos activités en avril 2006-2007, nous devons poursuivre la mise en place de moyens permettant de combler le déficit accumulé provoqué notamment par la mise en place tardive d'IPAC II (en janvier 2005 au lieu de avril 2004) et l'impossibilité d'avoir accès au financement temporaire proposé.

REPRÉSENTATION

En guise de conclusion voici la liste des lieux de représentation que nous avons utilisé pour nous permettre de diffuser l'information que nous détenons et faire foi des activités que nous menons. Ces représentations sont considérées comme substitut au rapport d'activité (non interprété) qui nous donne la possibilité de rendre compte de notre boulot. À cet effet, nous croyons que nos actions sont très bien connues tant de la part de nos partenaires que des personnes rejointes et des bailleurs de fonds. Nous considérons donc que notre travail en termes de diffuseur d'information sur les nouvelles réalités et d'acteur de changements sociaux est bien effectué.

- ✎ Panéliste à la journée des partenaires de Domrémy
- ✎ Conférencier à la journée des partenaires de Domrémy
- ✎ Participation au colloque annuel du CRI
- ✎ Participation à la rencontre annuelle des UDI
- ✎ Membre de la table des dépendances de TR
- ✎ Membre de la table IPAC, lutte à l'itinérance et exclusion sociale
- ✎ Membre de la table Adélarde-Dugré et Jean-Nicolet
- ✎ Membre du comité UDI-TR restreint
- ✎ Membre du comité UDI-TR élargi
- ✎ Membre de CPUS
- ✎ Participation à la journée « Projet clinique CSSSSSTR »
- ✎ Participation à la rencontre « programme Action-Parcs, priorité répression »
- ✎ Délégation provinciale pour le ROCQTR
- ✎ Participation rencontre et séminaire printanier ATTRueQ
- ✎ Conférence UQTR, Laflèche, Cégep
- ✎ Rencontre UQTR, U. Sherbrooke et Point de Rue, UDI et programmes associés
- ✎ Rencontres entre Marc Lesage, PhD, York University et journal de rue La Galère
- ✎ Formations et échanges d'informations, CPUS

REMERCIEMENTS

Merci à vous,... à votre façon vous contribuez à Point de Rue en ce sens à offrir une peu plus de dignité aux personnes que nous rejoignons !

Jean Lamarche
Patricia Côté
Sylvain Papillon
Guy Guilbert
Julie Guillemette
David Lemire
Michel Simard
Chantal Plourde, PhD
Natacha Brunelle, PhD
Julie Colbert
Élise Roy, PhD
Sr. Suzanne Blais, OSU
Sr. Yvette Isabelle, OSU
Emmanuelle Caya
Blaise Gagnon
Diane Turbide
Jean-Marc Bergeron
Renée Sauvageau
Denise Beaulieu
Jeannot Plamondon
Daniel Robitaille
Julie Mainguy
Caroline Arseneau
Jean-Frédéric Bourassa
Jean Beaulieu
Roberto Franchi
Michelle Hudon

Stratos Chrisafoudis
Christiane Paquette
Pierre Rousseau
Guy Gagnon
Lise Bergeron
Nathalie Garon
André Sauvé
Daniel Lamarre
Isabelle Bordeleau
Jean-Pierre Gagnon
Éliane Bernet
Mikael Kukovica
Lise St-Louis
Dany Jolicoeur
Suzanne Crépeau
Jean-Marc Bergeron
France Bergeron
Marc Lesage, PhD
André Young
Denis Michaud
Philippe Fehmü
Suzanne Gauthier
Sylvie Dufresne
André Paquet
Marie Albertson
Claudette Montplaisir
Francis-Olivier Camiré